

Immigration : des situations désespérantes

Dossier de presse : juillet - septembre 2023

Sources :

Le Monde

Liberation



Politis

De la difficulté à être accueillant	1
« Seule une politique d'accueil inconditionnel et digne est humainement possible »	1
À Briançon, l'accueil des migrants de plus en plus compliqué : « Ce n'est plus gérable »	3
« À 300 dans le bâtiment, c'était inimaginable » : à Briançon, un centre d'accueil pour migrants ferme	5
L'effet "métiers en tension"	6
Travailleurs sans papiers : un appel uni et unique pour la régularisation	6
Comment le travail des immigrés contribue à limiter la pénurie de main-d'œuvre en France.....	7
« Tout le monde se fiche que l'État viole le droit des étrangers »	11
Témoignages	13
« Le viol, passage presque inévitable de la migration » : à Marseille, huit femmes témoignent	13
Un migrant gambien raconte sa tentative de rejoindre l'Europe	18
Politiques migratoires répressives en Europe	19
"L'effet Lampedusa", ou comment se fabriquent des politiques migratoires répressives.....	19
L'île de Lampedusa, aux portes de la forteresse Europe	21
À la frontière franco-italienne, la situation s'enlise	25
Cf. également "Immigration et loi", Pierre Thomé, avril 2023.....	26

De la difficulté à être accueillant

16 juillet 2023 **Le Monde**

« Seule une politique d'accueil inconditionnel et digne est humainement possible »

Tribune de Marjolaine Bert, Paquerette Forest, Jean Gaboriau, Isabelle Lorre, Luc Marchello, Jean Yves Montalais, Jean-Luc Pesle, Alfred Spira. Membres du conseil d'administration de l'association [Les Terrasses solidaires](#) à Briançon (Hautes-Alpes)

La démagogie entraîne un oubli de la réalité du terrain, alors qu'une stratégie d'hébergement d'urgence est nécessaire pour les migrants, estiment, dans une tribune au « Monde », des membres du conseil d'administration de l'association Les Terrasses solidaires, à Briançon, qui regrettent le durcissement du débat sur l'immigration.

Alors que plus de vingt-cinq lois concernant la régulation de l'asile et de l'immigration en France ont été promulguées au cours des quarante dernières années, le débat politique fait rage autour d'un nouveau projet législatif incertain.

La majorité présidentielle relative souhaite à nouveau durcir les conditions d'accueil, de séjour et de régularisation des immigrés tout en proposant une intégration précaire par le travail dans les emplois dits « en tension ».

La droite met en avant une supposée menace de submersion migratoire consécutive à un fantasmatique « appel d'air » et souhaite un « bouclier constitutionnel » qui permettrait la primauté du droit national sur le droit européen en matière migratoire. L'extrême droite met en avant un supposé lien de causalité entre immigration, délinquance et terrorisme, jamais démontré.

A l'instar de plusieurs pays européens, de l'Italie à la Finlande en passant par l'Autriche, la Hongrie, le Danemark ou la Suède, contrairement à l'Espagne, où 700 000 citoyens ont déposé en décembre 2022 une loi pour la régularisation des travailleurs migrants, l'opinion publique française est traversée par des courants d'opinion variés, alors même que la lutte contre l'immigration irrégulière ne se situe qu'au douzième rang des préoccupations de la population, loin derrière la santé, les revenus et l'éducation.

Cela amène logiquement la majorité et les prétendants au pouvoir à camper sur des positions politiques et démagogiques de plus en plus extrêmes, très éloignées de la réalité complexe que vit notre pays. Les dramatiques événements survenus à Annecy en sont une nouvelle illustration.

Même s'il croît lentement de façon régulière, le nombre de nouveaux immigrants souhaitant demeurer dans notre pays reste à un niveau relativement faible, l'un des moins élevés par rapport à la population en Europe de l'Ouest, comme le montre le sociologue et démographe François **Héran**, dans son ouvrage *Immigration : le grand déni* (Seuil, 2021) : « On grossit l'immigration pour mieux la dénier. Oui, la population immigrée a progressé en France depuis l'an 2000, mais moins que dans le reste de l'Europe. »

La répartition des demandeurs d'asile sur le territoire national, très hétérogène, a tendance à s'améliorer, [sous l'effet de la politique d'« orientation directive »](#), introduite dans le droit français en 2015, susceptible d'offrir des possibilités d'hébergement, d'accès au système scolaire et d'intégration sociale devant théoriquement ralentir la constitution de campements indignes dans les grandes villes.

Rationalité et humanisme

Bien que pour le moment très insuffisante, cette politique réaliste devrait être renforcée. Elle ne propose actuellement que 120 000 places alors que le nombre de bénéficiaires potentiels est environ trois fois plus élevé. Les dispositifs d'accueil d'urgence et ceux visant un public spécifique, notamment les demandeuses et demandeurs d'asile, sont fortement entravés par les lacunes systémiques du logement social, empêchant des centaines de milliers de personnes d'accéder au logement de droit commun, comme le dénoncent l'ensemble des acteurs associatifs du logement social et les autorités administratives indépendantes.

Les actions violentes des groupuscules d'extrême droite devraient être prévenues en renforçant l'accompagnement par l'État, qui ne remplit pas ses obligations de financement et de protection des personnes qui sont à la rue, et celles qui permettent de les accueillir, alors que des solutions existent réellement. Un accès plus aisé au marché du travail des demandeurs d'asile favoriserait leur acceptation et leur intégration sociale, tout en mettant fin aux trafics indignes d'êtres humains.

Plutôt que de réguler autoritairement des migrations qui ont toujours existé et ne se tariront pas seulement parce que certains le voudraient, rationalité et humanisme devraient guider les politiques dans ce domaine. Cela n'est malheureusement pas le cas, les fantasmes, la démagogie et la xénophobie remplaçant souvent les approches réalistes, solidaires et fraternelles.

L'action des forces de l'ordre, la gestion de l'hébergement d'urgence par l'État, l'accès à la protection sanitaire et sociale, et à l'asile demeurent socialement, physiquement et juridiquement violentes, inadaptées aux réalités du terrain.

La situation qui prévaut dans une commune frontalière, Briançon dans les Hautes-Alpes, illustre parfaitement cette situation. Les cols frontaliers avec l'Italie sont des lieux de passage pédestre pour de nombreuses personnes migrantes venant soit du sud de l'Italie après avoir traversé la Méditerranée au péril de leur vie, soit du Moyen-Orient et de la région des Balkans, après avoir transité par la Turquie. Ce sont ainsi plusieurs milliers de personnes, femmes, hommes, enfants, seuls ou en famille, qui transitent chaque année.

Pas la moindre réponse de l'État

Depuis 2017, des lieux refuges ont été créés par des associations solidaires, qui assurent des maraudes, une mise à l'abri de quelques jours, les premiers soins, de l'information, des ateliers pratiques, de manière inconditionnelle et digne... Cela est entièrement organisé et géré par des initiatives citoyennes, plus réprimées que soutenues par les pouvoirs publics. A Briançon, alors que la capacité maximale autorisée

d'hébergement au sein du tiers-lieu citoyen des Terrasses solidaires est limitée à 64 personnes, leur nombre effectif se situe depuis plusieurs semaines entre 80 et 130 par jour.

Devant cette situation porteuse de risques sanitaires et sociaux importants, le déclenchement d'une stratégie d'hébergement d'urgence gérée par l'État a été demandé et réitéré par les associations, sans pour le moment la moindre réponse. Pour la préfecture, le dispositif d'hébergement d'urgence du département des Hautes-Alpes est entièrement saturé, et les initiatives citoyennes n'entrent pas dans ce dispositif.

Tout se passe comme si les pouvoirs publics attendaient la survenue inéluctable d'un drame humain, social ou sanitaire, qui permettrait de démontrer le danger supposé de ce dispositif solidaire qui existe depuis 2017. Tout se passe comme si l'accueil de quelques dizaines de personnes était au-delà des capacités de gestion de l'État, alors que durant la saison touristique plusieurs dizaines de milliers de personnes supplémentaires sont accueillies chaque jour dans la vallée, qui dispose de très amples capacités d'hébergement, la majeure partie du temps vacantes.

L'accueil humain, digne et inconditionnel est la seule solution réaliste face à une situation qui prévaut dans le monde entier. Les fantasmes ne peuvent conduire qu'à de fausses solutions, qui, in fine, feront plus de dégâts qu'elles ne résoudront de problèmes. Affronter collectivement et solidairement la réalité avec responsabilité et solidarité est la seule posture politique qui soit de mise.

5 août 2023 Le Monde

À Briançon, l'accueil des migrants de plus en plus compliqué : « Ce n'est plus gérable »

Reportage par Julia Pascual

Depuis le mois de mai, un afflux croissant de personnes converge vers le lieu d'accueil Les Terrasses solidaires, dans la ville des Hautes-Alpes. Les bénévoles peinent à héberger dignement ces nouveaux arrivants.

« Beaucoup marché dans le désert... Ce n'est pas facile... Police tunisienne courir derrière moi... Marcher cinq jours, pas d'eau, pas d'ombre... » Il ne s'arrête plus. Sans qu'on ne lui ait posé la moindre question, Issouf (les personnes citées par leur prénom n'ont pas souhaité donner leur nom) s'est mis à parler du parcours migratoire qu'il a engagé il y a presque six mois depuis le Burkina Faso, aux côtés de son père Abdoul.

Le garçon de 10 ans montre ses jambes, couvertes de cicatrices. Des cailloux sur lesquels il serait tombé, souvent. *« J'ai vu des cadavres, des gens mourir. Le Sahara a tué les gens, demande à papa ! Je dis la vérité »*, poursuit-il, agitant ses bras.

Après avoir traversé le Mali, l'Algérie et la Tunisie, Issouf et son père ont franchi la Méditerranée jusqu'à l'île italienne de Lampedusa. *« Ma maman ne voulait pas qu'on traverse, elle avait peur, elle disait : "Retournez-vous". On a risqué la vie. Tout le monde rit maintenant. Ils sont contents. »*

Fin juillet, Issouf et Abdoul ont passé à pied le col alpin de Montgenèvre, près de la frontière entre l'Italie et la France. Une route privilégiée depuis la fin de l'année 2016 et la recrudescence des contrôles policiers dans les Alpes-Maritimes. Issouf et Abdoul ont été refoulés une première fois par la police française, avant de réussir leur passage et de gagner Briançon (Hautes-Alpes), à une quinzaine de kilomètres.

On les rencontre aux [Terrasses solidaires](#), un ancien sanatorium de la ville, racheté 1 million d'euros en 2021 par une poignée de fondations et d'associations telles que Refuges solidaires, Médecins du monde ou Tous migrants et au sein duquel sont désormais accueillis les migrants en transit.

« J'étais dos au mur »

« Inchallah, on va trouver les documents et on va faire venir maman en France », nous dit Issouf, volubile. Son père, Abdoul, vit des moments douloureux. Il a laissé sa femme et deux de ses enfants dans un Burkina Faso *« invivable »*, en proie à l'*« insécurité »* et à la *« crise »* économique. Il vivait à Koudougou, la troisième ville du pays, sous la férule de groupes djihadistes. *« Tout saute, raconte-t-il, en pleurs. J'aurais pu devenir djihadiste, j'étais dos au mur. Si tu n'es pas fort d'esprit, tu peux faire n'importe quoi pour t'en sortir. »*

De sa route vers la France, il raconte chaque étape, les nuits passées cachés dans des champs d'oliviers à attendre les passeurs, sans bruit, les francs CFA acquittés à chaque étape, les pick-up et les marches harassantes, les nombreux refoulements de la Tunisie vers l'Algérie, les petits boulots comme aide-maçon

payés 30 dinars (8,80 euros) la journée, les gens « *de bonne foi* » qui lui offraient à boire et à manger, ou ceux, effrayants, qui raflaient « *les Noirs* » et les envoyaient vers le désert.

Depuis le mois de mai, à Briançon, on constate un afflux de personnes aux Terrasses solidaires, en lien avec l'augmentation des départs depuis la Tunisie, un pays en proie à une crise économique et à une montée des violences envers les migrants subsahariens. La nuit, ils peuvent être soixante-dix à arriver au refuge. Ces derniers jours, le nombre de personnes hébergées sur place est monté à plus de deux cents, des hommes presque exclusivement, alors que les normes de sécurité limitent la capacité d'accueil du lieu à une soixantaine de personnes.

Des tentes ont été montées à l'extérieur du bâtiment ; le réfectoire est devenu un vaste dortoir où une quarantaine de lits de camp ont été alignés. Les personnes s'y reposent, un œil sur leur téléphone quand elles ne dorment pas, le visage enfoui sous une couverture.

« Nos stocks de nourriture s'épuisent »

Les bénévoles ont toujours connu les variations saisonnières des arrivées. A l'hiver 2021, tout juste après avoir été inauguré, le [lieu avait fermé ses portes](#) plusieurs semaines alors que quelque deux cent trente personnes s'y trouvaient.

« *On est saturé, alerte aujourd'hui encore Luc **Marchello**, membre du conseil d'administration des Terrasses solidaires. Ce n'est plus gérable, ni par rapport à la dignité de l'accueil ni par rapport aux tensions que cela génère.* » « *On demande à la préfecture d'ouvrir un centre d'hébergement mais elle nous laisse sans réponse* », se désole Alfred **Spira**

, professeur de médecine à la retraite et également membre du conseil d'administration du refuge.

Sollicités sur le sujet, les services de l'État dans le département assurent dans un mail au *Monde* que les demandes d'hébergement faites auprès du 115 – le Samu social – « *restent conformes au nombre constaté les années précédentes à la même époque* ».

« *Nos stocks de nourriture s'épuisent, les dons arrivent de façon ponctuelle. On a trois veilleurs de nuit salariés, on en voudrait bien quatre* », explique pour sa part Jean **Gaboriau**, administrateur de l'association Refuges solidaires. Les seuls deniers publics seraient ceux de l'agence régionale de santé, qui consacrerait environ 40 000 euros par an à la prise en charge de la blanchisserie.

Du reste, une quinzaine de bénévoles s'activent chaque jour sur place. « *On est complètement accaparés par la gestion de l'accueil, témoigne Luc **Marchello**. En général, les personnes restent entre trois et cinq jours mais une partie ne sait pas où aller ou attend un [transfert d'argent] Western Union pour pouvoir acheter un billet de train.* »

Abdoul et Issouf sont de ceux que personne n'attend. « *Il nous faut des indices pour nous orienter. On ne connaît personne en France, confie le père, qui souhaite déposer une demande d'asile. On se mettra dans les mains des gens qui sont gentils.* » Quelques jours plus tard, il partira vers Strasbourg.

Mounir, lui, veut aller à Paris pour travailler dans la pâtisserie. Au Maroc, dont il est originaire, le salaire qu'il pouvait espérer n'atteint pas les 300 euros. « *Et puis tu n'es pas déclaré et tu te fais dégager du jour au lendemain* », dit-il. Le jeune homme de 25 ans s'inquiète de la possibilité de travailler en France alors qu'il n'a pas de titre de séjour et se renseigne sur les démarches à faire pour être régularisé. Avec ses quelques compagnons de route, originaires des villes de Marrakech, Ouarzazate, Midelt ou Tiznit, il a d'abord pris un avion vers la Turquie avant de remonter la route dite des Balkans. La plupart ont l'Espagne en ligne de mire. Pour y faire de la soudure, de l'électricité, de la coiffure ou de l'agriculture, qu'importe. Là-bas, ont-ils compris, obtenir les papiers ne prendrait « *que* » deux ans et demi.

2 septembre 2023 Libération

« À 300 dans le bâtiment, c'était inimaginable » : à Briançon, un centre d'accueil pour migrants ferme par François Carrel

Ce centre était ouvert depuis 2021, mais après des pics d'arrivées en août, la situation était devenue intenable. Cette fermeture a tout du signal d'alarme : les associations demandent en effet à la préfecture depuis des années l'ouverture d'un centre d'accueil d'urgence pour soulager le refuge associatif. L'État refuse avec constance.

L'association [Refuges solidaires](#), qui accueille depuis 2017 les migrants après leur passage de la frontière franco-italienne, a pris une lourde décision le 28 août : fermer « provisoirement » les portes de son centre d'accueil aménagé depuis 2021 dans un ancien sanatorium sur les hauteurs de Briançon. « Avec 315 exilés présents ce jour-là, dans un bâtiment dont la capacité est de 65 couchages, nous étions face une surpopulation et une saturation inédite, précise Jean Gaboriau, l'un des responsables de l'association. Cette situation était devenue intenable. »

L'afflux d'exilés a été massif en août : de 30 à 50 personnes chaque nuit, avec des pics de 120 le 13 août et de 90 le 21 août. Les arrivants d'Afrique subsaharienne sont de plus en plus nombreux, Guinéens, Camerounais et Ivoiriens, avec un nombre très important de mineurs et quelques familles, en plus des flux habituels de jeunes Marocains. « À 300 dans le bâtiment, c'était inimaginable, estime Nelly, pilier de Refuges solidaires. Les gens dormaient partout, assis, debout contre un chambranle de porte, devant les issues de secours, sur les terrasses... »

« Il était devenu difficile de suivre les situations médicales »

« La fermeture était devenue indispensable, tranche Isabelle Lorre, coordinatrice de la mission de Médecins du monde, présente au refuge depuis les origines. Il était devenu difficile de suivre les situations médicales des arrivants, dont un sur deux a besoin de soins, de prévenir les risques infectieux, et de garantir la santé des accueillants, épuisés et en danger. » Le 25 août, une rixe avait éclaté dans les locaux.

L'évacuation s'est faite progressivement, dans le calme, entre mardi et mercredi. Une majorité des exilés a précipité son départ, tandis que ceux qui n'étaient pas en mesure de partir immédiatement étaient installés près de l'église de Briançon, sous tente sur un terrain de la paroisse et dans un local attenant. Ce centre d'accueil improvisé abrite depuis mercredi soir une centaine de personnes, au rythme d'une vingtaine d'arrivées et d'autant de départs chaque jour.

Ce vendredi, les solidaires ajoutent deux grandes tentes marabout aux quelque 25 canadiennes déjà montées. A l'abri de la salle paroissiale Sainte-Thérèse jonchée de matelas, deux mères se reposent avec leurs bébés. Des jeunes tapent le ballon, un salon de coiffure improvisé tourne à bloc. Sous un cerisier, une militante de [la Cimade](#) dispense un cours sur le droit d'asile, suivi avec gravité par une vingtaine de jeunes exilés. Claude, bénévole, improvise sa mission de conseil aux migrants sur les possibilités de départ : « Sans Internet ni nos ordis, c'est un pis-aller... mais on n'est pas plus mal au grand air ! C'était devenu trop dangereux au refuge. » Il sourit, soulagé, mais s'interroge : « Depuis trois jours, le flux s'est calmé et il fait beau. Mais que se passera-t-il dans huit jours, au prochain pic ? »

« Cela impose à l'État de prendre ses responsabilités »

Les dirigeants des associations sont unanimes : « « Nous ne retournerons pas dans le bâtiment sans garantie d'un cadre permettant d'assurer la dignité et la sécurité de l'accueil qui nous ont manqué ces derniers mois. Cela impose à l'État de prendre ses responsabilités », assène Marjolaine Bert, coresponsable des Terrasses solidaires, qui gère le bâtiment hébergeant Refuges solidaires. Les associations demandent à la préfecture depuis des années l'ouverture d'un centre d'accueil d'urgence, géré par la Croix-Rouge, pour soulager le refuge. L'État refuse avec constance, arguant d'un dispositif d'accueil d'urgence départemental de 175 places... tout en reconnaissant « qu'il n'a pas pour vocation de prendre en charge les personnes en transit » mais bien celles « en situation de grande vulnérabilité à l'instar des demandeurs d'asile ».

Face aux migrants qui affluent, l'État n'a qu'une réponse, tout aussi constante : le maintien d'une force policière massive destinée à les refouler. Cette militarisation de la frontière, selon le terme des solidaires, a pourtant démontré son inefficacité. Mardi, le syndicat policier Alliance a dénoncé « l'épuisement » des policiers qui font face « à une perte de sens total de leur métier » : « Malgré les non-admissions effectuées

jour et nuit par nos collègues, les migrants ayant fait l'objet de ces procédures tentent inexorablement de franchir la frontière. » Ils le font en prenant de grands risques, de nuit et par des sentiers d'altitude.

Lundi 7 août, le corps d'un jeune Guinéen a été découvert près du col de Montgenèvre, côté français. C'est le cinquième migrant décédé retrouvé depuis 2018 sur cette portion de frontière. Les solidaires estiment que neuf personnes au moins y ont trouvé la mort.

L'effet "métiers en tension"

11 septembre 2023 Libération

Travailleurs sans papiers : un appel uni et unique pour la régularisation

par Jean-Baptiste **Daoulas** et Laure **Equy**

Des parlementaires de la majorité et de plusieurs partis de la Nupes – hors insoumis – réclament la régularisation des travailleurs étrangers dans les métiers en tension. Une initiative transpartisane rare, alors que le projet de loi immigration paraît enlisé.

Quelle tablée ! Le président (Renaissance) de la commission des Lois de l'Assemblée, Sacha Houlié, sa collègue Stella Dupont, le patron du PCF, Fabien Roussel, la sénatrice socialiste Marie-Pierre de La Gontrie et le député EE-LV Julien Bayou : l'affiche va faire parler. Le décor où le petit groupe doit poser pour la photo, un bistrot basque de Montrouge (Hauts-de-Seine), a été soigneusement choisi pour soutenir le propos. [En bref : régularisez les travailleurs sans papiers](#). Ceux qui, dans l'ombre, nettoient les villes et lustrent les bureaux, prennent soin des personnes âgées, triment sur les chantiers, font tourner les cuisines.

« Ce restaurant illustre bien l'interpellation des parlementaires, avec des salariés et un patron confrontés aux méandres kafkaïens du renouvellement de leurs papiers, explique Pascal Brice, président de la Fédération des acteurs de la solidarité. J'espère que cette démonstration transpartisane de bon sens et de courage politique inspirera le gouvernement, le Parlement et la société. » C'est lui, [l'ancien directeur de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides \(Ofpra\)](#), qui a dégoté l'adresse. Lui qui, avec Marilyne Poulain (figure de proue de la CGT pour la régularisation des sans-papiers [avant de devenir préfète à l'égalité des chances à Strasbourg](#)), a joué les entremetteurs de ce groupe de parlementaires.

« Je nous appelle les "humanistes anonymes", plaisante Julien Bayou. *Aujourd'hui on sort du bois !* » Ce lundi, *Libération* [publie leur tribune](#) signée par 35 députés et sénateurs de six groupes : PS, EE-LV, PCF, Liot et, pour le camp présidentiel, Renaissance et le Modem, mais pas Horizons. Les élus LFI sont absents – la semaine dernière leur groupe a décidé de ne pas apposer ses signatures. Même si son initiative avait fuité il y a quelques jours, l'attelage n'est pas peu fier de son coup. Sept mois que ces élus y travaillent en secret, depuis un premier rendez-vous, le 9 mars, dans un café de la rue de Bourgogne, à côté de l'Assemblée. Sacha Houlié, Julien Bayou, le député insoumis Andy Kerbrat, les sénateurs Jean-Yves Leconte (PS) et Guy Benarroche (EE-LV) se rencontrent pour voir si un rapprochement au sujet des sans-papiers exerçant des métiers dans des secteurs en tension est possible.

« Ils ne sont pas raisonnables à gauche »

Une deuxième entrevue, un peu plus musclée, suit en avril au sous-sol de la brasserie le Bourbon. Rejoint par Fabien Roussel et par François Ruffin qui passe une tête, le président du groupe PS, Boris Vallaud, se demande si Houlié n'est pas en service commandé. « *Je ne suis pas achetable, je ne suis pas là pour entrer au gouvernement* », réplique le député Renaissance. La piste d'une proposition de loi est vite abandonnée mais, d'un café à l'autre, l'idée d'une déclaration commune émerge. Malgré [la contestation contre la réforme des retraites](#), aucun protagoniste ne coupe court. [Lors des émeutes urbaines](#), les insoumis prennent leurs distances, outrés contre les mots durs de Houlié qui les a accusés de mettre de l'huile sur le feu. A l'été, c'est Julien Bayou qui tient la plume.

Une clé pour le gouvernement qui cherche l'issue [à son projet de loi sur l'immigration](#), attendu en novembre au Sénat et cet hiver à l'Assemblée nationale ? Rien n'est moins sûr. La gauche, rebutée par nombre de dispositions répressives du texte, refuse fermement d'apporter ses suffrages à la réforme. En face, les chefs de LR exigent du gouvernement la possibilité de déroger aux traités européens en matière migratoire, une sorte de Frexit qui ne dit pas son nom. Ils réclament aussi le retrait de l'article 3 du projet de loi, [créant un](#)

[titre de séjour « métiers en tension »](#) pour régulariser les sans-papiers exerçant des emplois essentiels pour l'économie du pays. « *Le texte est enlisé, les LR ont fait monter les enchères, Renaissance ne peut pas s'aligner. Le plus raisonnable est de s'épargner ce psychodrame et de laisser tomber, conseille Bayou. Il faut sortir du tiraillement entre la chimère de durcir encore les règles et le vrai besoin qui est de régulariser.* » Un ministre fulmine : « *C'est parce qu'ils ne sont pas raisonnables à gauche qu'on est condamnés à regarder du côté de la droite.* » L'exécutif s'agace aussi des exigences de LR. Darmanin garde précieusement la liste des députés de droite qui réclament aux préfets un titre de séjour pour un travailleur sans papiers de leur circonscription, mais c'est avec eux que le gouvernement doit une nouvelle fois composer, comme pendant la réforme des retraites.

L'option d'un 49.3

D'où la tentation, jamais assumée publiquement par l'exécutif, de négocier le soutien de la droite en lui offrant le retrait de l'article 3 sur les régularisations. Sur *France Info*, le 5 septembre, Gérald Darmanin dément à peine. « *La politique, ce n'est jamais l'idéal, c'est toujours le faisable* », louvoie le ministre de l'Intérieur. Otée de la loi pour ne pas braquer LR, la régularisation des travailleurs sans papiers pourrait malgré tout s'appliquer par voie réglementaire, imaginent certains : « *Soyons pragmatiques. Est-ce que, in fine, c'est mis en œuvre ?* », plaide le député Renaissance Mathieu Lefèvre. Mais pourquoi LR s'accommoderait de ce tour de passe-passe ? « *Si la circulaire actuelle suffisait, elle serait appliquée par les préfets. Ce n'est pas le cas, on fait cette loi par nécessité* », prévient encore Houlié qui jure avoir « *les garanties* » de l'Élysée et de Matignon sur le maintien de cette mesure. Une large part des députés de la majorité, dont la présidente de l'Assemblée Yaël Braun-Pivet, refuse aussi de toucher au titre de séjour « *métiers en tension* ». « *Il ne faut pas un texte à l'eau tiède. Si à la fin cette mesure est sortie du texte ou vidée de sa substance, je ne voterai pas le texte* », prévient le député Marc Ferracci.

Coincé, l'exécutif peut aussi s'en sortir en tordant le bras de LR [avec l'article 49.3 de la Constitution](#), mettant au défi la droite de déposer une motion de censure. « *Toutes les mesures du projet de loi sont plébiscitées dans l'opinion. Allons-y pour un 49.3 populaire !* » lance Houlié. Ce serait inédit.

22 septembre 2023 Le Monde

Comment le travail des immigrés contribue à limiter la pénurie de main-d'œuvre en France

Agents de sécurité, aides-soignantes, médecins hospitaliers... Les travailleurs venus d'autres pays sont essentiels pour faire fonctionner de nombreux secteurs. Enquête sur un déni français, loin du fantasme de la submersion démographique agité par l'extrême droite.

Par Marie Charrel

Il se souvient des poèmes et des dessins d'enfants, des saluts depuis les fenêtres, et même des chocolats qu'un matin une jeune femme bravant le confinement lui avait offerts. Eboueur dans la petite couronne parisienne, Bakary (il préfère ne pas donner son nom) pensait que les gestes de solidarité envers sa profession durant la pandémie de Covid-19 avaient changé les choses. « *Soudain, on nous célébrait, nous, les premières lignes et les immigrés, sans qui le pays ne tient pas debout* », raconte cet Ivoirien de 43 ans, arrivé en France il y a quinze ans.

Bakary aimerait ne pas être le seul à se souvenir des poèmes. Lui a une carte de résident, mais il s'inquiète pour ses collègues, nombreux, qui n'en ont pas. « *Parfois, je suis en colère, parfois, je pleure. Entre les patrons bien contents d'exploiter les sans-papiers et ceux qui voudraient nous mettre dehors, où sont passés ceux qui applaudissaient les héros du Covid ?* »

Depuis sa présentation en conseil des ministres, début 2023, le projet de loi relatif à l'immigration, qui devrait être examiné par le Sénat début novembre, déchire la classe politique, et plus encore : il met en lumière les tabous et crispations de la société française sur le sujet. En particulier l'article 3, qui propose de créer un « titre de séjour » pour les métiers en tension, afin de régulariser temporairement les sans-papiers y travaillant.

Le président du parti Les Républicains, Éric Ciotti, qui en a fait une ligne rouge, agite régulièrement le risque d'un « *appel d'air migratoire* », reprenant un argument cher à l'extrême droite. À l'opposé, certains membres de la majorité soulignent que ces sans-papiers sont indispensables à notre économie. « *Sans eux, des pans*

entiers de notre pays ne pourraient fonctionner », ont écrit une trentaine de parlementaires, allant du MoDem et de Renaissance à Europe Ecologie-Les Verts, [dans une tribune publiée lundi 11 septembre par Libération](#).

Le sujet n'est pas seulement franco-français. « *Partout en Europe, des secteurs se sont retrouvés confrontés à une pénurie de main-d'œuvre encore plus criante au sortir de la pandémie, poussant certains Etats à revoir leur politique d'immigration* », rappelle Jean-Christophe **Dumont**, chef de la division des migrations internationales de l'Organisation de coopération et de développement économiques ([OCDE](#)).

« *Nous avons besoin d'une immigration de main-d'œuvre qualifiée* », [assurait la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, mercredi 13 septembre](#). Et pour cause : le nombre des décès dépasse aujourd'hui celui des naissances dans l'Union européenne (UE) vieillissante. Si, après deux années de baisse, sa population a crû de 2,8 millions de personnes en 2022, pour atteindre 448,4 millions d'habitants, c'est largement grâce aux flux migratoires, [montrent les données d'Eurostat](#). « *Aujourd'hui, 100 % de la croissance de la force de travail de l'UE est liée à l'immigration* », résume M. Dumont.

Barrière de la langue

La France, elle, accueille moins d'immigrés que ses voisins – leur nombre a progressé de 36 % entre 2000 et 2020, d'après les Nations unies (ONU), contre 75 % en Allemagne, 121 % dans les pays nordiques et 181 % en Europe du Sud.

Il n'empêche : la crise sanitaire a souligné à quel point une série de secteurs ne pourraient pas tourner sans eux. Selon la [direction de l'animation, de la recherche, des études et des statistiques](#) du ministère du travail, les immigrés, qui représentent 10,3 % de la population française, pèsent 38,8 % des employés de maison, 28,4 % des agents de gardiennage et de sécurité ou encore 24,1 % des ouvriers non qualifiés du BTP.

[Une étude](#) du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII) datée de février 2022 montre qu'ils représentent également 17 % des médecins hospitaliers et que près de la moitié (44,4 %) des travailleurs immigrés sont regroupés en Ile-de-France, où ils sont 60 % des aides à domicile. « *Les entreprises désœuvrées face au manque de bras sont de plus en plus pragmatiques et sortent des sentiers battus pour trouver des candidats : elles se tournent donc vers ces profils* », explique Théo **Scubla**, fondateur d'[Each One](#), un cabinet spécialisé dans l'inclusion de réfugiés et d'immigrés en entreprise.

Bien sûr, la barrière de la langue et le besoin de qualification constituent de sérieux freins à l'emploi, sans parler de l'administratif, aux méandres kafkaïens. Pour les dépasser, les entreprises souhaitant s'engager dans cette voie, y compris les PME, se font souvent accompagner par des associations ou sociétés spécialisées.

Malick Opa Sy a bénéficié de l'un de ces programmes. Ce Sénégalais de 45 ans, arrivé en France en 2018 et régularisé en 2020, a suivi une formation de vendeur de deux mois et demi auprès des Galeries Lafayette, à Paris. Après une période d'essai, il s'est vu offrir un CDI, il y a sept mois. « *Après des années d'intérim, j'ai enfin trouvé l'entreprise où je suis heureux et qui a besoin de moi* », témoigne-t-il. Each One, qui l'a aidé, place des travailleurs comme lui auprès de Monoprix, de Leclerc et d'autres enseignes de la grande distribution, qui y trouvent leur compte – ces profils sont en effet deux fois plus nombreux que les candidats classiques à être toujours en poste après un an.

Mais les services ne sont pas les seuls à se tourner vers ces travailleurs. « *On en parle moins, mais les besoins sont aussi massifs dans l'industrie, qui s'est historiquement construite grâce à la main-d'œuvre étrangère : les Italiens dans la Lorraine de la fin du XIX^e siècle, les Polonais dans les années 1930 ou encore les Portugais et Nord-Africains venus entre 1965 et 1975* », rappelle Nicolas Dufourcq, directeur général de [Bpifrance](#), la banque publique d'investissement.

Les 160 entreprises du cluster de la "[Mecanic Vallée](#)", qui emploient 12 000 salariés en Nouvelle-Aquitaine et en Occitanie, en zone rurale et périurbaine, ouvrent 800 nouveaux postes de tourneurs-fraiseurs et autres opérateurs de machines chaque année. « *C'est deux fois plus qu'avant le Covid, et nous échouons à tous les pourvoir, tant les candidats manquent*, raconte Hervé Danton, délégué général de l'association qui regroupe ces industriels. *Alors, nous allons chercher des Ukrainiens et des Maliens déjà installés dans la région, ou des Portugais et des Polonais dans leur pays.* » Des profils dont il estime le nombre à environ 300 dans ces entreprises.

« Des patrons nous paient en retard ou pas du tout »

Confronté aux mêmes difficultés, Olivier **Fontaine**, patron de Filair, une PME de vingt-cinq salariés fabriquant des équipements en inox à La Mothe-Saint-Héray (Deux-Sèvres), a embauché un réfugié syrien de 36 ans

grâce à une association d'insertion, en mars 2022. Celui-ci travaille sur un poste de soudage électrique que l'entreprise échouait à pourvoir jusque-là. « *Nous sommes dans le Sud-Ouest rural, je craignais que son intégration dans l'équipe pose question, mais tout s'est bien passé : son engagement et son désir de travailler ont vite fait oublier les différences culturelles* », témoigne-t-il.

Lui est venu en France pour motif humanitaire, comme 14,6 % des personnes admises sur le territoire en 2021, [selon l'Insee](#). L'immigration estudiantine (32,4 %) représente le principal flux migratoire, loin devant les entrées pour motifs économiques (13,3 %), mais aussi le regroupement familial (31,7 %) – une démarche en général entreprise par le primo-arrivant après des années de présence dans le pays.

Nihad Boukaibat est ainsi arrivée du Maroc en mai 2022 pour rejoindre son mari, installé dans la région lyonnaise. La jeune femme de 28 ans a presque aussitôt intégré, comme dix-neuf autres personnes exilées, un programme de quinze semaines mené par l'association de formation Weavers et l'entreprise Accor (cours de français, de numérique, apprentissage des métiers de l'hôtellerie...), à l'issue duquel elle s'est vu offrir un CDI dans l'un des hôtels lyonnais du groupe. « *J'ai trouvé un emploi stable et à temps plein rapidement, dans une équipe où je ne me sens pas étrangère. Je suis très reconnaissante* », raconte-t-elle.

Carole Lathouche, directrice de l'hôtel Mercure où travaille Nihad, confie que les salariés des établissements participants ont également été sensibilisés à l'accueil de ces recrues, et qu'elle est prête à renouveler l'expérience. Signe que l'intégration est amplement facilitée lorsqu'elle est accompagnée.

Des histoires comme celle de Nihad Boukaibat, il y en a des milliers en France. Mais il y a celles, aussi, qui révèlent l'autre face du travail immigré, bien plus sombre. En particulier celui des sans-papiers. « *Parce qu'on ne peut pas se plaindre, des patrons nous paient en retard ou pas du tout, exigent des heures sup au pied levé, refusent les arrêts maladie. J'en ai connu des comme ça, ils en profitent* », raconte Mamadou (il n'a pas souhaité donner son nom), 33 ans, cuisinier à Nice.

Arrivé de Mauritanie en 2015 pour étudier la sociologie, il s'est retrouvé sans titre de séjour après son diplôme, en 2019. « *Pourtant, je paie des impôts depuis 2017. J'ai gardé toutes mes fiches d'imposition et j'ai toujours travaillé sous mon nom.* » Aujourd'hui, il est salarié d'un restaurant dont le patron a accepté de lancer les démarches administratives avec lui, afin qu'il soit régularisé. Mais combien d'autres, avant, ont refusé de l'aider ?

« Question coloniale non digérée »

« *Il y a une véritable hypocrisie dans l'hôtellerie-restauration, dénonce Nicolas Bergerault, le fondateur de "l'Atelier des chefs", une entreprise qui anime des cours de cuisine aux particuliers et des formations aux métiers de services. Beaucoup d'établissements offrent des conditions de travail déplorables et se plaignent de peiner à recruter. La solution n'est pas d'aller chercher des immigrés ou des sans-papiers contraints d'être corvéables à merci, mais d'améliorer ces conditions.* »

Il n'en va pas autrement dans la sous-traitance en cascade du BTP, le nettoyage et les plates-formes de livraison, où les témoignages comme celui de Mamadou sont légion. « *C'est le fond du problème : ces pratiques s'apparentent à du dumping social organisé* », déplore Gérard Ré, membre du [collectif immigration](#) de la CGT. La confédération syndicale réclame la régularisation de ces personnes, soulignant également qu'on ne peut pas se contenter de les considérer uniquement comme une force de travail. « *Sans régularisation, l'Etat valide le fait que des travailleurs n'ont pas les mêmes droits que les autres sur notre sol* », ajoute M. Ré. Sachant que le nombre total de sans-papiers, en emploi ou non, est estimé de 300 000 à 750 000 personnes, selon les sources.

La France a pourtant une longue expérience de l'immigration, rappelle-t-il. Celle-ci a pris son essor au XIX^e siècle, au moment où les autres pays européens étaient encore des terres d'émigration. Trois grandes vagues migratoires se sont succédé, à la fin du XIX^e siècle, durant les années 1920, puis pendant les « trente glorieuses ». Chaque fois, il s'est agi d'une immigration de travail. Chaque fois, ces vagues ont été marquées par des « *ruptures brutales lors des crises économiques qui les ont suivies* », soulignent les travaux de l'historien [Gérard Noiriel](#). En 1934, la France expulse les Polonais à la suite de la crise de 1929 et la poussée des ligues d'extrême droite. En 1972, la circulaire Marcellin-Fontanet freine l'entrée des travailleurs étrangers, alors que la croissance marque le pas.

« *Depuis la fin du XIX^e, les mêmes arguments xénophobes ressurgissent régulièrement : le fantasme de la submersion démographique, la crainte des étrangers qui volent nos emplois et pervertissent la nation* », relève

[Laurent Dornel](#), historien à l'université de Pau et des pays de l'Adour. « *Cela explique pourquoi la classe politique française, également prisonnière des amalgames avec le problème des banlieues et de la question coloniale non digérée, échoue aujourd'hui à mener une politique migratoire rationnelle* », estime [Catherine Wihtol de Wenden](#), politologue spécialiste des migrations à Sciences Po.

Pourtant, les travaux d'économistes, de sociologues, de démographes européens comme américains démontant ces arguments ne manquent pas. A l'exemple de ceux sur les finances publiques. « *Les immigrés touchent des aides sociales et allocations, mais ils paient aussi des taxes, impôts et contributions sociales : la difficulté est de mesurer la différence* », résume Lionel [Ragot](#), économiste à l'université Paris-Nanterre, auteur d'une [étude sur le sujet](#) en 2021. Les différentes évaluations n'utilisent pas toujours la même méthodologie. « *Mais toutes montrent que l'incidence des immigrés sur le budget public est à peu près neutre* », explique [Hippolyte d'Albis](#), de l'École d'économie de Paris.

Que dire du marché du travail ? « *Il convient de différencier les vagues d'immigration massives et temporaires de l'immigration régulière et étalée dans le temps* », explique [Anthony Edo](#), spécialiste du sujet au CEPII. Cela dépend, en outre, du niveau de diplôme des arrivants, de la reconnaissance ou non de leurs qualifications et de la vitesse à laquelle ils peuvent accéder au marché du travail – d'où l'importance de politiques d'intégration efficaces.

« Complexités administratives »

En la matière, les travaux de [David Card](#), économiste à Berkeley (Californie) et prix Nobel d'économie 2021, font référence. Il s'est penché sur l'« [exode de Mariel](#) », lorsque, en 1980, 125 000 Cubains expulsés par le régime de Fidel Castro par le port de Mariel se sont installés aux Etats-Unis, dont près de la moitié à Miami. L'économiste a étudié comment la ville de Floride avait « absorbé » ces arrivées, en comparant l'évolution des indicateurs économiques avec ceux de quatre autres villes. Résultat : ce choc migratoire n'a pas fait exploser le chômage ni fait plonger les salaires.

« *À court terme, l'arrivée d'immigrés peut néanmoins freiner la progression des salaires de personnes de mêmes qualifications peu élevées dans le pays d'arrivée – le plus souvent, il s'agit d'ailleurs des immigrés des vagues précédentes* », nuance Anthony [Edo](#). « *Mais il faut également prendre en compte les effets indirects et de complémentarité*, ajoute [Ekrame Boubtane](#), chercheuse associée à l'École d'économie de Paris. *L'afflux d'immigrées peu qualifiées, notamment des Philippines, aux États-Unis, a ainsi augmenté l'offre d'aides à domicile pour les enfants et augmenté par ricochet le taux d'emploi des femmes américaines qui les ont embauchées* », explique-t-elle, citant entre autres les travaux de l'économiste américaine Patricia Cortes.

Si l'on s'en tient au seul produit intérieur brut, l'effet est nettement positif – les immigrés consomment et se logent, gonflant mécaniquement l'activité. Cependant, leur contribution est d'autant plus forte que leur niveau de qualification est haut. Une [étude du CEPII](#) de juin 2023 rappelle ainsi qu'entre 1965 et 2010 l'immigration aux Etats-Unis a entraîné une augmentation supplémentaire de 8 % des brevets par habitant. Et qu'en France la hausse de 1 point de pourcentage de travailleurs immigrés qualifiés dans un département permet aux entreprises locales de déposer 5,2 % de brevets supplémentaires.

« *L'immigration qualifiée pourrait être un véritable atout pour l'innovation et le dynamisme économique de la France* », insiste [Emmanuelle Auriol](#), de l'École d'économie de Toulouse. « *Mais à tant s'enliser dans des considérations sécuritaires et complexités administratives, elle oublie qu'elle doit fournir de sérieux efforts si elle veut attirer les cerveaux que d'autres pays, comme les États-Unis ou le Canada, se disputent* », explique [Camille Le Coz](#), chercheuse au Migration Policy Institute, un centre de réflexion indépendant.

L'Allemagne, elle, l'a compris également et voit l'extrême droite se renforcer. Le sujet soulève aussi les craintes d'une partie de la population, notamment au regard des problèmes de logement. Pourtant, « *la peur d'une pénurie croissante de salariés suscite un sentiment d'urgence dans l'industrie et a fait basculer le gouvernement vers une politique prioritaire d'attractivité de la main-d'œuvre qualifiée* », expliquent Dorothee Kohler et Jean-Daniel Weisz, du cabinet Kohler Consulting & Coaching, auteurs d'une [étude sur le sujet](#) pour Bpifrance publiée en septembre.

Pour combler les besoins vertigineux – deux millions de postes étaient vacants outre-Rhin fin 2022 –, il n'est désormais plus nécessaire de justifier, pour les employeurs, être à la recherche de personnel pour des métiers en tension. Le gouvernement s'apprête, en outre, à faciliter l'acquisition de la double nationalité et à réduire les barrières administratives à l'entrée sur le territoire pour les travailleurs, afin de limiter les freins à

l'intégration. Il espère ainsi convaincre les nouveaux arrivants et leurs familles de rester durablement en Allemagne.

20 septembre 2023 Politis

« *Tout le monde se fiche que l'État viole le droit des étrangers* »

Hugo Boursier : entretien avec Karine Parrot

Karine Parrot est professeure de droit privé et de sciences criminelles à l'université de Cergy-Pontoise. Membre active du Groupe d'information et de soutien des immigrés (GISTI), elle travaille sur la manière dont le droit est utilisé dans la guerre contre les personnes étrangères. En 2019, elle a publié un ouvrage passionnant sur le racisme au cœur de l'État : "Carte blanche. L'État contre les étrangers" (La Fabrique), et en septembre 2023 "Étranger" (éd. Anamosa)

Une tribune transpartisane a été publiée dans Libération, qui demande notamment la régularisation des travailleurs sans papiers dans les métiers en tension. L'idée est de sécuriser leur statut administratif. Pour autant, s'inscrit-elle dans l'histoire utilitariste de la nationalité française ?

La tribune est en faveur d'un des articles les plus controversés du projet de loi sur l'immigration, consistant à régulariser les personnes étrangères qui travaillent dans des zones ou des métiers en tension. On sait très bien qu'il y a tout un pan des activités économiques qui fonctionnent grâce aux travailleurs et aux travailleuses étrangères sans papiers – le bâtiment, la restauration, l'aide à la personne, le nettoyage. Régulariser celles et ceux qui forment ce nouveau lumpenprolétariat paraît une bonne idée, mais il faut voir ce qui soutient cette proposition. Pourquoi uniquement les personnes qui travaillent dans les métiers en tension ? Au [GISTI](#), nous militons pour la régularisation inconditionnelle de toutes et tous. Les critères qui seront utilisés pour choisir qui on régularise ou non seront centraux. Or, en pratique, on s'aperçoit que c'est toujours inégalitaire, arbitraire et utilitariste.

Est-ce toujours l'économie qui dicte qui doit être régularisé ou non ?

La condition des étrangers a toujours été déterminée par des considérations utilitaristes. Quand l'État a eu besoin de soldats pour faire la guerre, il a transformé des étrangers en Français pour pouvoir les mener au front. Pendant la Première Guerre mondiale, il a importé des étrangers pour remplacer dans les champs et dans les usines les Français mobilisés. Et, au lendemain de la guerre, il a voulu assez rapidement se débarrasser de cette population jugée surnuméraire, tout en continuant à ajuster le nombre d'étrangers à régulariser en fonction des besoins. On est très loin des valeurs de la République que l'on brandit dès qu'on parle de naturalisation ou de régularisation : quand l'État a besoin de soldats ou de main-d'œuvre, il intègre. Cela dit, derrière ces choix économiques, il y a toujours du racisme. C'est le racisme qui se cache derrière certains motifs d'expulsion que l'on voit fleurir dans les années 1930 notamment, et encore aujourd'hui, derrière le motif bien commode des « menaces » ou « troubles à l'ordre public ».

Ce motif aboutissait-il toujours à une expulsion ?

Non, pas toujours. Notamment parce que les effectifs de police étaient plus réduits qu'aujourd'hui et les technologies de surveillance et de suivi des personnes moins poussées. Il y a toujours eu une partie d'esbroufe derrière les grandes déclarations de fermeté des politiques. C'est une composante que l'on retrouve encore de nos jours. Les mesures prononcées haut et fort par le ministre de l'Intérieur ne visent pas forcément à être appliquées. Elles cherchent aussi à faire peur.

D'où les vingt-neuf projets de loi sur l'immigration depuis 1980...

Tout à fait. Même le Conseil d'État, que l'on ne peut pas accuser de gauchisme, critique la « *logorrhée législative* » à l'œuvre depuis des décennies. Il y a plus d'une dizaine de régimes différents d'obligation de quitter le territoire. C'est d'ailleurs une tendance générale du droit, cet empilement inextricable de règles. En droit des étrangers, les règles sont si complexes que seule une poignée de spécialistes s'y retrouvent – et encore ! – donc certainement pas les personnes concernées...

Si la nationalité ne repose que sur des besoins utilitaristes, tout le discours sur les « valeurs communes » relève-t-il du mythe ?

Pour acquérir la nationalité française, il y a toujours eu cette condition d'être au minimum « assimilé » à la communauté qui partage certaines valeurs. On peut comprendre qu'on exige des personnes qui veulent devenir françaises qu'elles respectent les lois de la République. Mais le respect des valeurs, notamment, c'est autre chose que le respect des lois. Ces valeurs sont floues. Par exemple, si l'on parle de l'égalité hommes-femmes, on sait très bien que la majorité des hommes qui nous gouvernent ne la pratique pas. On se souvient de Laurent **Fabius** qui, lorsque Ségolène **Royal** se porte candidate à la primaire socialiste, demande : « *Qui va garder les enfants ?* », ou des députés de droite qui sifflent Cécile **Duflot**, alors ministre du Logement, lorsqu'elle se présente à l'Assemblée en robe à fleurs. Nos gouvernants exigent des personnes étrangères qu'elles respectent des valeurs d'égalité ou de fraternité qu'eux-mêmes bafouent au quotidien. Ces règles et ces discours sur les valeurs sont dangereux aussi parce qu'ils sont facteurs d'arbitraire. Aujourd'hui, les étrangers musulmans sont les premiers visés, ils sont systématiquement soupçonnés de ne pas partager « nos valeurs ».

Vous expliquez dans votre livre que ce soupçon de dangerosité des personnes étrangères fait partie intégrante de l'histoire de la nationalité française. Pourquoi ?

À rebours des discours ambiants qui évoquent une identité nationale, une identité française immuable, quasi immanente, on observe que la nationalité française est une invention récente. On le sait peu, mais la carte nationale d'identité date seulement de 1921. La première carte qui assigne officiellement à un individu un état civil, c'est la « carte d'identité et de circulation pour travailleurs coloniaux et étrangers ». Mise en place pendant la Première Guerre mondiale, elle sert de dispositif de surveillance et de contrôle des travailleurs étrangers, tenus de la faire signer à chaque changement d'employeur. En pratique, sans cet « encartement » des étrangers, la qualité de « Français » reste largement évanescence.

Racisme et capitalisme sont toujours étroitement imbriqués.

La volonté de différencier clairement les Français des étrangers apparaît dans la dernière partie du XIX^e siècle, dans une période de crise économique où les arguments racistes sont exacerbés par une presse quotidienne en plein essor. Soumis à différentes pressions, les députés finissent par inscrire dans la loi des critères permettant à l'État de déterminer avec certitude qui est français (et donc qui ne l'est pas). Ils sont mus par des raisons à la fois économiques et politiques. Aujourd'hui, j'ai l'impression que c'est peut-être davantage le racisme qui oriente les choix politiques plutôt que les considérations économiques. Mais en réalité, les deux – racisme, capitalisme – sont toujours étroitement imbriqués.

Y a-t-il une forme de renoncement de la part de la gauche sur les questions relatives aux personnes étrangères ?

C'est difficile de généraliser des positionnements qui diffèrent selon les époques. Ce que je peux dire, c'est que le combat par le droit ne fonctionne plus vraiment. Dans les années 1970, les personnes étrangères, soutenues par des associations, se sont battues sur le terrain juridique et ont obtenu des droits et une amélioration de leurs conditions de vie. Aujourd'hui, on est dans un mouvement inverse. Le droit fonctionne comme une digue contre le grand lâchage et la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) apparaît comme un rempart face à la droitisation globale des dirigeants, qui donnent la priorité à la répression et à la « gestion des flux ». Dans les années 1970, l'enfermement administratif était marginal. Aujourd'hui, 50 000 personnes sont placées dans les [centres de rétention administrative](#) (CRA) chaque année et cela semble normal, conforme à l'idée largement véhiculée que les étrangers sont des délinquants. Mais ces personnes sont simplement étrangères et dépourvues de droit au séjour. Ce sont aussi des personnes pauvres. Parce que, lorsqu'on est riche, on ne va pas dans ces lieux. L'argent dissout les problèmes administratifs.

Vous qui êtes juriste, le droit est-il la seule arme pour lutter contre le racisme ?

Ce n'est pas la seule. Il y a quelques années se sont tenus les « [états généraux des migrations](#) ». Plus de 500 associations s'étaient réunies pour rédiger des cahiers de doléances. De là est né un réseau pour documenter et faire connaître les initiatives locales où les gens accueillent les personnes étrangères. Il y a beaucoup d'endroits où la solidarité se crée, où des expériences sont menées à l'échelle locale. Il faut faire connaître ces pratiques et les mettre en réseau. En Allemagne, Angela **Merkel** a assumé d'accueillir largement, ce qui a poussé la population à agir de manière solidaire. Force est de constater qu'il paraît difficile d'attendre

quoi que ce soit du gouvernement français sur cette question. Il faut donc agir localement, souvent contre la machine de l'État.

La position tantôt répressive, tantôt utilitariste que tient l'État est à rebours des enjeux de notre époque où le dérèglement climatique oblige des milliers de personnes à quitter leur pays...

Cet objectif de mener une politique d'immigration stricte est consubstantiel à l'État. Définir les limites de son territoire et contrôler les personnes qui y entrent est un attribut de la souveraineté étatique. C'est ce que répète à l'envi la CEDH. Donc plus les dirigeants contrôlent l'immigration, plus ils existent en tant que dirigeants. C'est pourquoi il me paraît difficile d'attendre d'eux qu'ils dissolvent ce concept de nationalité. Conditionner le droit au séjour à une liste de critères entretient le concept de nation, et la nécessaire présence de l'État pour l'incarner. Attention aussi aux adjectifs qui suivent toujours le mot de « réfugié » : « climatique », « économique », « politique ». Cette catégorisation est toujours arbitraire, elle induit toujours un tri arbitraire.

Mais, aujourd'hui, le continuum entre nation, État et étranger n'est-il pas trop ancré pour s'en extraire ?

C'est ce que j'essaie de développer dans mon livre : à quel point le concept de nationalité est récent. Il n'a que 150 ans ! Et la carte d'identité n'est vieille que d'un siècle. Avant 1921, l'État n'était pas capable de dire qui était français et qui était étranger. C'est une construction politique pour asseoir un pouvoir qui, aujourd'hui, va vers la fascisation. Ce que l'on a construit en une centaine d'années, il faut absolument le déconstruire. On parle de « carte nationale d'identité » comme si la nationalité était constitutive de notre identité. Mais non ! Il faut absolument imaginer et expérimenter d'autres manières de faire communauté et laisser tomber cette idée de nationalité qui aboutit forcément au racisme. Dans les faits, la nationalité nie la devise républicaine en plaçant la filiation comme critère premier de l'appartenance à la communauté politique. Surtout quand l'État utilise le droit, le contourne et le viole constamment pour asseoir sa légitimité.

La France est régulièrement condamnée par la CEDH pour avoir enfermé des enfants en CRA, mais elle continue. L'administration ne respecte pas les décisions de justice : avec la dématérialisation des services publics, énormément d'étrangers n'arrivent pas à prendre rendez-vous en préfecture. Ils sont obligés de saisir un juge pour obtenir un rendez-vous, celui-ci enjoint à la préfecture de l'organiser, mais rien ne se passe ! L'administration est décomplexée, elle assume de ne pas respecter les règles et les décisions de justice. Face à l'État, les personnes étrangères ne pèsent pas lourd dans le rapport de force. Et tout le monde se fiche que l'État viole le droit à leur encontre. Donc ça continue. Imaginez que l'État viole systématiquement les droits des super-riches... Les réactions ne tarderaient pas et, surtout, c'est inimaginable !

L'administration est décomplexée, elle assume de ne pas respecter les règles et les décisions de justice. Dans ce contexte, la CEDH a-t-elle encore un poids ?

La protection qu'elle offre est insatisfaisante mais, si la cour n'était pas là, il n'y aurait plus aucune limite. La cour, qui interprète la Convention européenne des droits de l'homme et qui condamne parfois les États, marche sur des œufs. Elle voit bien que les États se droitisent et elle ne peut pas aller ouvertement contre leurs choix politiques, si inhumains soient-ils. Pourtant, les enjeux humains sont au centre de toute cette machinerie administrative-juridique. Les États ont dressé des [barricades meurtrières](#) aux frontières de l'Europe. Chaque année, des milliers de personnes meurent sur les routes de l'exil. Asphyxiées, noyées, violées, exténuées. Sauf à endosser cette réalité, il me semble indispensable de repenser radicalement nos formes d'organisation collective.

Témoignages

17 septembre 2023 Le Monde

« Le viol, passage presque inévitable de la migration » : à Marseille, huit femmes témoignent

Témoignages recueillis par Lorraine de Foucher

Le 18 septembre, la revue scientifique internationale [The Lancet](#) va publier une [enquête de santé publique inédite menée sur 273 demandeuses d'asile à Marseille, corrélant la migration et la violence sexuelle dont elles sont victimes. "Le Monde" a recueilli les histoires de huit femmes qui ont participé à l'étude.](#)

Au milieu de la conversation, Aissata tressaille. Adama, elle, manque plusieurs fois de faire tomber son bébé de 2 mois, gros poupon emmailloté dans un body blanc, qu'elle allaite le regard absent. Les yeux de Perry se brouillent : elle a vu trop de violence. Ceux de Fanta sont devenus vitreux : elle est là, mais plus vraiment là. Grace regrette sa sécheresse oculaire, elle aimerait tant pleurer et hurler, peut-être la croirait-on et l'aiderait-on davantage, mais elle ne sait pas où ses larmes sont parties. Nadia sourit en montrant les cicatrices des brûlures de cigarettes qui constellent sa poitrine, comme pour s'excuser de cette vie qui l'a fait s'échouer ici. Stella porte ses lunettes de soleil à l'intérieur, et explose de rire en racontant qu'elle a été vendue quatre fois.

Tous ces détails, ces marques de la barbarie inscrite dans le corps des femmes migrantes, le docteur Jérémie **Khouani** les observe depuis ses études de médecine. Généraliste dans une maison de santé du 3^e arrondissement de Marseille – avec 55 % de ses habitants au-dessous du seuil de pauvreté, c'est l'un des endroits les plus pauvres de France –, il soigne les bobos, les angines et les gastros, mais voit surtout le traumatisme surgir face aux mots « excision », « Libye », « traite » ou « viol ».

Bouleversé par des consultations qui l'amènent à mesurer la taille de lèvres vaginales post-excision pour l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra), à diagnostiquer une arthrose massive à une jeune femme de 30 ans ou à prescrire des antidépresseurs à une autre qui vient de tenter de s'immoler, il a décidé de lutter avec ce qu'il savait faire : « *De la science* ». « *Je n'ai pas envie de hiérarchiser, mais les violences que subissent les femmes demandeuses d'asile, c'est trois fois plus horrible que les hommes. Ils subissent aussi des violences, mais ce n'est pas systémique, ils n'ont pas le vagin mutilé à 6 ans, ou le viol comme passage presque inévitable de la migration.* » En Europe, en 2021, les femmes représentent 31 % des demandeurs d'asile.

Il y a trois ans, avec l'Assistance publique-Hôpitaux de Marseille et la faculté de médecine d'Aix-Marseille, Jérémie Khouani a lancé une grande enquête de santé publique pour mesurer l'incidence des violences sexuelles chez les femmes demandeuses d'asile en France. [Une étude inédite](#), publiée ce lundi 18 septembre dans la revue scientifique *The Lancet (Regional Health Europe)* et menée sur 273 femmes arrivées sur le territoire français, volontaires pour participer et en attente de la réponse des autorités quant à leur statut. La moitié d'entre elles viennent d'Afrique de l'Ouest, le reste du Moyen-Orient, d'Asie ou d'Europe.

« Un impondérable du parcours migratoire »

Ainsi, 26 % d'entre elles se déclarent victimes de violences sexuelles au cours de leurs douze derniers mois sur le territoire français, et 75 % avant leur entrée en France. Les demandeuses d'asile encourent dix-huit fois plus le risque d'être victimes de viol en France que les Françaises de la population générale ; 40 % d'entre elles ont subi des mutilations génitales. « *L'étude fait ressortir que la violence sexuelle est un motif de départ, un impondérable du parcours migratoire, et un crime dont on ne les protège pas en France* », analyse Anne **Desrués**, sociologue et enquêtrice sur le projet.

L'absence de logement, de compagnon et les antécédents de violence apparaissent comme des facteurs de risque du viol. « *Le débat, ce n'est même pas de savoir si elles ont vocation à rester sur le territoire ou pas, mais, au moins, que pendant tout le temps où leur demande est étudiée, qu'elles ne soient pas violées à nouveau, elles sont assez traumatisées comme ça* », pose le médecin généraliste.

Il faut imaginer ce que c'est de soigner au quotidien de telles blessures, de rassembler 273 récits de la sorte en six mois – ce qui n'est rien par rapport au fait de vivre ces violences. L'expression « traumatisme vicariant » qualifie en psychiatrie le traumatisme de seconde ligne, une meurtrissure psychique par contamination, non en étant exposé directement à la violence, mais en la documentant. « *Heureusement, j'avais une psychologue pour débriefer les entretiens*, évoque Anne **Desrués**. *Moi, ce qui m'a aidée, c'est de savoir que celles qu'on rencontrait étaient aussi des femmes fortes, qui avaient eu le courage de partir, et de comprendre leur migration comme une résistance à leur condition.* » Le docteur **Khouani**, lui, érige cette étude comme rempart à son sentiment d'impuissance.

Le Monde, pendant quarante-huit heures, a recueilli les histoires de huit femmes qui ont participé à l'étude. Certaines sont sous obligation de quitter le territoire français (OQTF), risquant l'expulsion. Mais elles voulaient que quelqu'un entende, note et publie tout ce qu'elles ont subi. Dans le cabinet du médecin, sous les néons et le plafond en contreplaqué, elles se sont assises et ont parlé.

Lundi, 9 heures. Ogechi, surnommée « Perry », 24 ans. Elle regarde partout, sauf son interlocuteur. Elle a une croix autour du cou, une autre pendue à l'oreille, porte sa casquette à l'envers. Elle parle anglais tout bas, en avalant la fin des mots. Elle vient de Lagos, au Nigeria. Jusqu'à son adolescence, ça va à peu près. Un jour,

dans la rue, elle rencontre une fille qui lui plaît et l'emmène chez elle. Son père ne supporte pas qu'elle soit lesbienne : il la balance contre le mur, la tabasse, appelle ses oncles. Ils sont maintenant cinq à se déchaîner sur Perry à coups de pied. « *Ma bouche saignait, j'avais des bleus partout.* »

Perry s'enfuit, rejoint une copine footballeuse qui veut jouer en Algérie. Elle ne sait pas où aller, sait seulement qu'elle ne peut plus vivre chez elle, à Lagos. L'adolescente, à l'époque, prend la route : Kano, au nord du pays, puis Agadez, au Niger, où un compatriote nigérian, James, l'achète pour 2 000 euros et la fait entrer en Libye. Elle doit appeler sa famille pour rembourser sa dette. « *Je n'ai pas de famille ni d'argent, je ne vauds rien* », lui répond Perry. Une seule chose a de la valeur : son corps. James prélève ses cheveux, son sang, fait des incantations vaudous « *pour me contrôler* ». A 15 ans, elle est prostituée dans un bordel sous le nom de « Blackgate ».

« Si je meurs, qui va s'en apercevoir ? »

Son débit est monocorde, mais son récit est vif et transporte dans une grande maison libyenne divisée en « chambres » avec des rideaux. Un lit par box, elles sont sept femmes par pièce. « *Des vieilles, des jeunes, des enceintes.* » Et les clients ? « *Des Africains, des Arabes, des gentils, des violents.* » En tout, une cinquantaine de femmes sont exploitées en continu. « *Je n'aurais jamais pensé finir là, je ne pouvais pas imaginer qu'un endroit comme ça existait sur terre* », souffle-t-elle.

Perry passe une grosse année là-bas, jusqu'à ce qu'un des clients la prenne en pitié et la rachète pour l'épouser. Sauf qu'il apprend son homosexualité et la revend à une femme nigériane, qui lui paye le voyage pour l'Europe pour la « traiter » à nouveau, sur les trottoirs italiens cette fois-ci. À Sabratha, elle monte sur un bateau avec 150 autres personnes. Elle ne souhaite pas rejoindre l'Italie, elle ne veut que fuir la Libye. « *Je ne sais pas nager. Je n'avais pas peur, je n'étais pas heureuse, je me demandais seulement comment un bateau, ça marchait sur l'eau.* » Sa première image de l'Europe : Lampedusa. « *J'ai aimé qu'il y ait de la lumière 24 heures sur 24, alors que chez nous, la nuit, c'est tout noir.* »

Mineure, Perry est transférée dans un foyer à Milan, où « *les gens qui travaillent avec James m'ont encore fait travailler* ». Elle tape « Quel est le meilleur pays pour les LGBT ? » dans la barre de recherche de Google et s'échappe en France. « *Ma vie, c'est entre la vie et la mort, chaque jour tu peux perdre ou tu peux gagner* », philosophe-t-elle. Le 4 septembre 2020, elle se souvient bien de la date, elle arrive dans le sud de la France, une région qu'elle n'a pas choisie. Elle suit un cursus de maroquinerie dans un lycée professionnel avec, toujours, « *la mafia nigériane* » qui la harcèle. « *Ils m'ont mis une arme sur la tempe, ils veulent que je me prostitue ou que je vende de la drogue. C'est encore pire parce que je suis lesbienne, ils disent que je suis une abomination, une sorcière...* »

À Marseille, elle fait trois tentatives de suicide, « *parce que je suis trop traumatisée, j'arrive plus à vivre, mais Dieu m'a sauvée* ». A 24 ans, pour qui Perry existe-t-elle encore ? « *Si je meurs, qui va s'en apercevoir ? Je regrette d'avoir quitté le Nigeria, je ne pensais pas expérimenter une vie pareille* », termine-t-elle, en s'éloignant dans les rues du 3^e arrondissement.

Lundi, 11 heures. A 32 ans, la jeunesse de Fanta semble s'être dissoute dans son parcours. Elle a des cheveux frisés qui tombent sur son regard sidéré. Elle entre dans le cabinet les bras chargés de sacs en plastique remplis de la lessive et des chaussures qu'elle vient de se procurer pour la rentrée de ses jumeaux en CP, qui a eu lieu le matin même. « *Ils se sont réveillés à 5 heures tellement ils étaient excités, raconte-t-elle. C'est normal, on a passé l'été dans la chambre de l'hôtel du 115, on ne pouvait pas trop sortir à cause de mon OQTF.* » Fanta vient de Faranah, en Guinée-Conakry, où elle est tombée accidentellement enceinte de ses enfants. « *Quand il l'a su, mon père, qui a lui-même trois femmes, m'a tapée pendant trois jours et reniée.* »

Elle accouche, mais ne peut revenir vivre dans sa famille qu'à condition d'abandonner ses bébés de la honte. Elle refuse, bricole les premières années avec eux. Trop pauvre, trop seule, elle confie ses enfants à sa cousine et souhaite aller en Europe pour gagner plus d'argent. Mali, Niger, Libye. La prison en Libye lui laisse une vilaine cicatrice à la jambe. En 2021, elle atteint Bari, en Italie, puis prend la direction de la France. Pourquoi Marseille ? « *Parce que le train s'arrêtait là.* »

Sexe contre logement

À la gare Saint-Charles, elle dort par terre pendant trois jours, puis rejoint un squat dans le quartier des Réformés. Là-bas, « *un homme blanc est venu me voir et m'a dit qu'il savait que je n'avais pas de papiers, et que si on ne faisait pas l'amour, il me dénonçait à la police* ». Elle est violée une première fois. Trois jours plus

tard, il revient avec deux autres personnes, avec les mêmes menaces. Elle hurle, pleure beaucoup. Ils finissent par partir. « Appeler la police ? Mais pour quoi faire ? La police va m'arrêter moi », s'étonne-t-elle devant notre question.

En novembre 2022, le navire de sauvetage *Ocean-Viking* débarque ses passagers sur le port de Toulon. A l'intérieur, sa cousine et ses jumeaux. « Elle est venue avec eux sans me prévenir, j'ai pleuré pendant une semaine. » Depuis, la famille vit dans des hôtels sociaux, a souvent faim, ne sort pas, mais « la France, ça va, je veux bien aller n'importe où du moment que j'ai de la place ». Parfois, elle poursuit les passants qu'elle entend parler sa langue d'origine dans la rue, « juste pour avoir un ami ». « La migration, ça fait exploser la violence », conclut-elle, heureuse que ses enfants mangent à la cantine de l'école ce midi.

Lundi, 15 heures. « C'est elle qui m'a donné l'idée de l'étude », s'exclame le docteur Khouani en nous présentant Aissata. « Oui, il faut parler », répond la femme de 31 ans. Elle s'assoit, décidée, et déroule un récit délivré de nombreuses fois devant de nombreux officiels français. Aissata passe son enfance en Guinée. En 1998, sa mère meurt et elle est excisée. « C'était très douloureux, je suis vraiment obligée de raconter ça ? » C'est sa « marâtre » qui prend le relais et qui la « torture ». Elle devient la petite bonne de la maison de son père, est gavée puis privée de nourriture, tondue, tabassée, de l'harissa étalée sur ses parties intimes. A 16 ans, elle est mariée de force à un cousin de 35 ans qui l'emmène au Gabon.

« Comme je lui ai dit que je ne voulais pas l'épouser, son travail, c'était de me violer. J'empilais les culottes et les pantalons les uns sur les autres pour pas qu'il puisse le faire, mais il arrachait tout. » Trois enfants naissent des viols, que son époux violente aussi. Elle s'interpose, il la frappe tellement qu'elle perd connaissance et se réveille à l'hôpital. « Là-bas, je leur ai dit que ce n'était pas des bandits qui m'avaient fait ça, mais mon mari. » Sur son téléphone, elle fait défiler les photos de bleus qu'elle avait envoyées par mail à son fils – « Comme ça, si je mourais, il aurait su quelle personne était son père. »

Un soignant lui suggère de s'enfuir, mais où ? « Je ne connais pas le Gabon et on ne peut pas quitter le mariage. » Une connaissance va l'aider à sortir du pays. Elle vend tout l'or hérité de sa mère, 400 grammes, et le 29 décembre 2018, elle prend l'avion à l'aéroport de Libreville. « J'avais tellement peur, mon cœur battait si fort qu'il allait sortir de mon corps. » Elle vit l'atterrissage à Roissy - Charles-de-Gaulle comme un accouchement d'elle-même, une nouvelle naissance en France. A Paris, il fait froid, la famille arrive à Marseille, passe de centres d'accueil humides en hôtels avec cafards du 115.

Sans cesse, les hommes la sollicitent. Propositions de sexe contre logement ou contre de l'argent : « Les hommes, quand tu n'as pas de papiers, ils veulent toujours en profiter. Je pourrais donner mon corps pour mes enfants, le faire avec dix hommes pour les nourrir, mais pour l'instant j'y ai échappé. » Au début de l'année, l'OQTF est tombée. Les enfants ne dorment plus, elle a arrêté de soutenir leurs devoirs. « La France trouve que j'ai pas assez souffert, c'est ça ? », s'énerve celle que ses amies surnomment « la guerrière ».

« Je suis une femme de seconde main maintenant »

Lundi, 17 heures. Nadia a le visage rond, entouré d'un voile noir, les yeux ourlés de la même couleur. Une immense tendresse se dégage d'elle. Le docteur Khouani nous a prévenues, il faut faire attention – elle sort à peine de l'hôpital psychiatrique. Il y a quelques semaines, dans le foyer où elle passe ses journées toute seule, elle a pris un briquet, a commencé à faire flamber ses vêtements : elle a essayé de s'immoler. Quand il l'a appris, le médecin a craqué, il s'en voulait, il voyait bien son désespoir tout avaler et la tentative de suicide arriver.

Pourtant, Nadia a fait une petite heure de route pour témoigner. Elle a grandi au Pakistan. Elle y a fait des études de finance, mais en 2018 son père la marie de force à un Pakistanais qui vit à Marseille. Le mariage est prononcé en ligne. Nadia prend l'avion et débarque en France avec un visa de touriste. A Marseille, elle se rend compte que son compagnon ne pourra pas la régulariser : il est déjà marié. Elle n'a pas de papiers et devient son « esclave », subit des violences épouvantables. Son décolleté est marqué de plusieurs cicatrices rondes : des brûlures de cigarettes.

Nadia apparaît sur les écrans radars des autorités françaises un jour où elle marche dans la rue. Il y a une grande tache rouge sur sa robe. Elle saigne tellement qu'une passante l'alerte : « Madame, madame, vous saignez, il faut appeler les secours. » Elle est évacuée aux urgences. « Forced anal sex », explique-t-elle, avec son éternel rictus désolé. Nadia accepte de porter plainte contre son mari. La police débarque chez eux, l'arrête, mais il la menace d'envoyer les photos dénudées qu'il a prises d'elle au Pakistan. Elle retire sa plainte, revient au domicile.

Les violences reprennent. Elle s'échappe à nouveau, est placée dans un foyer. Depuis qu'elle a témoigné auprès de la police française, la propre famille de Nadia ne lui répond plus au téléphone. Une nuit, elle s'est réveillée et a tenté de gratter au couteau ses brûlures de cigarettes. *« Je suis prête à donner un rein pour avoir mes papiers. Je pense qu'on devrait en donner aux femmes victimes de violence, c'est une bonne raison. Moi, je veux juste étudier et travailler, et si je suis renvoyée au Pakistan ils vont à nouveau me marier à un homme encore pire : je suis une femme de seconde main maintenant. »*

« Je dois avoir une vie meilleure »

Mardi, 11 heures. Médiatrice sociale du cabinet médical, Elsa **Erb** est une sorte d'assistante pour vies fracassées. Dans la salle d'attente ce matin, il y a une femme mauritanienne et un gros bébé de 2 mois. *« C'est ma chouchoute »,* sourit-elle. Les deux femmes sont proches : l'une a accompagné l'autre à la maternité, *« sinon elle aurait été toute seule pour accoucher »*. Excision dans l'enfance, puis à 18 ans, en Mauritanie, mariage forcé à son cousin de 50 ans. Viols, coups, cicatrices sur tout le corps. Deux garçons naissent. *« Je ne pouvais pas rester toute ma vie avec quelqu'un qui me fait autant de mal. »* Adama laisse ses deux enfants, *« propriété du père »,* et prend l'avion pour l'Europe.

À Marseille, elle rencontre un autre demandeur d'asile. Elle tombe enceinte dans des circonstances troubles, veut avorter mais l'homme à l'origine de sa grossesse la menace : c'est *« péché »* de faire ça, elle sera encore plus *« maudite »*. Depuis, elle semble trimballer son bébé comme un gros paquet embarrassant. Elsa Erb vient souvent la voir dans son foyer et lui apporte des boîtes de sardines. Elle s'inquiète car Adama s'isole, ne mange pas, passe des heures le regard dans le vide, un peu sourde aux pleurs et aux vomissements du petit. *« Je n'y arrive pas. Avec mes enfants là-bas et celui ici, je me sens coupée en deux »,* se justifie-t-elle.

Mardi, 14 heures. A chaque atrocité racontée, Stella rit. Elle vient du Biafra, au Nigeria. Ses parents sont tués par des miliciens quand elle a 13 ans. Elle est envoyée au Bénin auprès d'un proche qui la viole. Puis elle tombe dans la traite : elle est transférée en Libye. *« J'ai été vendue quatre fois, s'amuse-t-elle. En Libye, vous pouvez mourir tous les jours, plus personne ne sait que vous existez. »* Elle passe en Italie, où elle est encore exploitée.

Puis la France, Marseille et ses squats. Elle décrit des hommes blancs qui débarquent armés, font tous les étages et violent les migrantes. La police ? Stella explose de rire. *« Quel pouvoir est-ce que j'ai ? Si je raconte ça à la police française, les agresseurs me tueront. C'est simple : vous êtes une femme migrante, vous êtes une esclave sexuelle. »*

Avec une place dans un foyer et six mois de titre de séjour en tant que victime de traite, elle est contente : *« Quand on a sa maison, on est moins violée. »* Des étoiles sont tatouées sur son cou. *« Je dois avoir une vie meilleure. Mon nom signifie "étoile", je dois briller »,* promet-elle. Le docteur Khouani tient à nous montrer une phrase issue du compte rendu d'une radio de ses jambes : *« Lésions arthrosiques inhabituelles pour son jeune âge. »* *« Il est très probable qu'elle ait subi tellement de violences qu'elle a l'arthrose d'une femme de 65 ans. »* Stella a 33 ans.

Débutés par l'Ofpra

Mardi, 16 heures. Grace entre avec sa poussette, dans laquelle s'ébroue une petite fille de 7 mois, son quatrième enfant. Nigériane, la jeune femme a le port altier et parle très bien anglais. *« J'ai été très trafiquée »,* commence-t-elle. Après son bac, elle est recrutée pour être serveuse en Russie. C'est en réalité un réseau de proxénétisme qui l'emmène jusqu'en Sibérie, d'où elle finit par être expulsée. De retour au Nigeria, elle veut poursuivre ses études à la fac à Tripoli, en Libye.

A la frontière, elle est vendue, prostituée, violée. Elle tombe enceinte, s'échappe en Europe pour *« fuir, pas parce que je voulais particulièrement y aller »*. Arrivée en Italie, on lui propose d'avorter de son enfant du viol. Elle choisit de le garder, même si neuf ans après, elle ne sait toujours pas comment son premier fils a été conçu. En Italie, elle se marie avec un autre Nigérian. Ils ont quatre enfants scolarisés en France, mais pas de papiers. L'Ofpra les a débutés : *« Ils trouvent que j'ai les yeux secs, que je délivre mon histoire de manière trop détachée »,* comprend-elle.

Mardi, 18 heures. Abby se présente dans le cabinet médical avec sa fille de 12 ans. Elles sont originaires de Sierra Leone. Abby a été excisée : elle se remémore le couteau, les saignements, souffre toujours vingt-cinq ans après. *« Ils ont tout rasé, c'est lisse comme ça »,* décrit-elle en caressant la paume de sa main.

Sa fille a aussi été mutilée, un jour où sa mère n'était pas à la maison pour la protéger. « *Mais pour Aminata, ce n'est pas propre.* » Alors, quand la mère et la fille ont déposé leur demande d'asile à l'Ofpra, le docteur **Khouani** s'est retrouvé à faire un acte qui l'énerve encore. « *J'ai dû pratiquer un examen gynécologique sur une préado pour mesurer la quantité de ses lèvres qui avait survécu à son excision. Si tout était effectivement rasé, elles étaient déboutées, car il n'y avait plus rien à protéger.* » Les deux femmes ont obtenu des titres de séjour. Abby travaille comme femme de ménage en maison de retraite. Aminata commence sa 5^e, fait du basket et veut devenir médecin, comme le docteur Khouani.

14 août 2023 ONU info

Un migrant gambien raconte sa tentative de rejoindre l'Europe

Amadou Jobe, comme beaucoup d'autres Gambiens avant lui, s'est embarqué dans un voyage périlleux à travers l'Afrique du Nord, dans une tentative infructueuse d'atteindre l'Europe. Aujourd'hui, avec l'aide des Nations Unies, il tente de reconstruire sa vie et celle de sa famille dans son pays d'origine.

par Hisae **Kawamori**

« Je suis originaire de Jarra, une zone rurale de la région du Lower River en Gambie, au centre du pays. J'ai déménagé dans la capitale, Banjul, à l'âge de 15 ans, pour vivre avec mon frère et aller au lycée. Mais je n'ai pas obtenu mon diplôme, car nous n'avions pas les moyens de payer les frais de scolarité.

Il y a environ cinq ans, alors que j'avais une vingtaine d'années, mes amis m'ont encouragé à quitter la Gambie. Ce n'est pas un pays riche, et nous avons entendu dire que des gens étaient partis et avaient réussi en Europe, envoyant de l'argent à leur famille.

Je voulais aller en Italie, car je pensais que c'était le pays européen le plus facile à atteindre. Je savais que de nombreuses personnes étaient mortes en essayant d'atteindre l'Europe, mais je pensais que je pouvais y arriver.

La première étape a été le Sénégal voisin, d'où nous avons pris un bus pour la Mauritanie. Je suis resté là-bas, avec le mari de ma sœur, pendant cinq mois, faisant des travaux de construction et tout ce que je pouvais pour gagner de l'argent en vue de la prochaine étape du voyage.

De la Mauritanie, je suis allé au Mali. C'était un très long voyage en bus, et il a fallu environ 12 heures pour arriver à la capitale, Bamako. Il y avait beaucoup d'autres Gambiens dans le bus. Ensuite, nous sommes allés à Agadez, au centre du Niger, en passant par le Burkina Faso. À chaque étape, nous devions payer pour pouvoir continuer. Nous nous sentions en danger mais, à ce stade, il était trop tard pour revenir en arrière.

Nous étions environ 25 dans un pick-up ouvert, roulant dans le désert, sans ombre. Il faisait très chaud et nous étions mal à l'aise. Nous avons roulé pendant trois jours, dormant dans le désert. La nuit, il faisait très froid et nous avons dû acheter des couvertures et de grosses vestes pour nous réchauffer.

« J'avais peur qu'ils nous tirent dessus »

Parfois, les chauffeurs étaient gentils, mais d'autres étaient très durs et nous battaient. Lorsque nous sommes arrivés en Libye, nous avons été battus et on nous a pris tout notre argent. Heureusement, j'avais caché de la nourriture dans le bus. Les gens qui nous battaient étaient armés et j'avais très peur qu'ils nous tirent dessus. L'étape suivante du voyage était Sabhā, dans le centre de la Libye. Comme je n'avais pas d'argent, j'ai dû rester à Sabhā pendant quatre mois pour trouver du travail afin de payer mon billet pour Tripoli.

Lorsque vous voyagez de Sabhā à Tripoli, vous devez entrer clandestinement. Si on vous voit, les gens risquent de vous tuer. J'ai donc dû me cacher dans une pièce sombre, sans lumière, pendant trois jours. C'était pendant la guerre civile et il y avait beaucoup de danger.

« Ils ont tiré sur le bateau »

J'ai dû attendre plus d'un an à Tripoli avant de pouvoir rejoindre la côte et prendre un bateau pour l'Italie. L'un de mes frères a trouvé l'argent nécessaire pour que je puisse prendre place sur le bateau. Avant de partir, il y a eu des coups de feu et nous nous sommes vite rendu compte que notre bateau prenait l'eau.

Il y avait des hommes armés qui ne voulaient pas que nous partions pour l'Europe, alors ils ont tiré sur le bateau, sans se soucier de savoir si l'un d'entre nous pouvait mourir dans l'eau. Notre seule option était de faire demi-tour vers la côte libyenne et, lorsque le bateau a pris trop d'eau, nous avons nagé jusqu'au rivage.

Lorsque nous sommes arrivés sur le rivage, nous avons été emmenés dans un centre de détention. Nous avons été battus par des soldats qui nous ont demandé de leur donner de l'argent, mais je n'avais plus rien. J'ai dû rester deux mois dans ces conditions difficiles et sales. On nous a confisqué nos téléphones pour que nous ne puissions pas contacter nos familles ; beaucoup d'entre elles pensaient que nous étions morts.

Repartir de zéro

Finalement, des gens de l'ONU sont venus au centre. Ils nous ont donné des vêtements et de la nourriture et nous ont proposé un vol volontaire pour rentrer en Gambie.

J'étais très triste : j'avais tout perdu et je devais repartir de zéro. Je ne voulais pas rentrer chez moi, mais je n'avais pas le choix.

Lorsque je suis arrivé en Gambie, l'agence des Nations Unies pour les migrations ([OIM](#)) m'a proposé de m'aider à créer une entreprise. Ils m'ont demandé ce que je voulais faire et, grâce à mon expérience dans la construction, je leur ai dit que je pourrais vendre du ciment.

Ils m'ont fourni un soutien en nature sur mesure sous la forme d'un commerce de ciment, mais, malheureusement, l'endroit que j'avais trouvé pour stocker les sacs de ciment n'était pas protégé des intempéries. C'était la saison des pluies, et l'eau a atteint tout le ciment. Il était inutilisable.

Je suis retourné aux Nations Unies pour demander de l'aide supplémentaire, et on m'a proposé une [formation professionnelle](#). Cela m'a été très utile, et j'ai pu obtenir un certificat et retourner travailler avec l'aluminium. J'ai trouvé un emploi dans le magasin d'un ami à Banjul, qui vend des cadres de fenêtres en aluminium.

À l'avenir, lorsque j'aurai réuni l'argent nécessaire, j'envisage d'ouvrir mon propre magasin. Je suis maintenant marié et j'ai deux enfants. Je veux réussir ici maintenant, et je n'essaierais pas de refaire le voyage vers l'Europe. C'est trop risqué. Si vous ne réussissez pas, vous perdez tout ».

Politiques migratoires répressives en Europe

17 septembre 2023 Libération

“L'effet Lampedusa”, ou comment se fabriquent des politiques migratoires répressives

Tribune de Marie **Bassi**, université Côte d'Azur et Camille **Schmoll**, institut convergences migrations (EHESS)

En concentrant les migrants dans des hotspots souvent situés sur de petites îles, les États européens installent une gestion inhumaine et inefficace des migrations, contradictoire avec certains de leurs objectifs, soulignent les chercheuses Marie Bassi et Camille Schmoll.

Depuis quelques jours, la petite île de Lampedusa en Sicile [a vu débarquer sur son territoire plus de migrants que son nombre d'habitants](#). Et comme à chacun de ces épisodes d'urgence migratoire en Europe, des représentants politiques partent en croisade : pour accroître leur capital électoral, ils utilisent une rhétorique guerrière tandis que les annonces de fermeture des frontières se succèdent. Les élections européennes approchent, c'est pour eux l'occasion de doubler par la droite de potentiels concurrents.

Au-delà du cynisme des opportunistes politiques, que nous dit l'épisode Lampedusa ? Une fois de plus, que les politiques migratoires mises en place par les États européens depuis une trentaine d'années, et de manière accélérée depuis 2015, ont contribué à créer les conditions d'une tragédie humanitaire. Nous avons fermé les voies légales d'accès au territoire européen, contraignant des millions d'exilés à emprunter la périlleuse route maritime. Nous avons laissé les divers gouvernements italiens criminaliser les ONG qui portent secours aux bateaux en détresse, augmentant le degré de létalité de la traversée maritime. Nous avons collaboré avec des gouvernements irrespectueux des droits des migrants : [en premier lieu la Libye](#), que nous avons armée et financée pour enfermer et violenter les populations migrantes afin de les empêcher de rejoindre l'Europe. L'épisode Lampedusa n'est donc pas simplement un drame humain : c'est aussi le symptôme d'une politique migratoire de courte vue, qui ne comprend pas qu'elle contribue à créer les conditions de ce qu'elle souhaite

éviter, en renforçant l'instabilité et la violence dans les régions de départ ou de transit, et en enrichissant les réseaux criminels de trafic d'êtres humains qu'elle prétend combattre.

Crise de l'accueil, et non crise migratoire

Revenons d'abord sur ce que l'on peut appeler l'effet hotspot. On a assisté ces derniers mois à une augmentation importante des traversées de la Méditerranée centrale vers l'Italie, si bien que l'année 2023 pourrait, si la tendance se confirme, se hisser au niveau des années 2016 et 2017 qui avaient battu des records en termes de traversées dans cette zone. C'est bien entendu cette augmentation des départs qui a provoqué la surcharge actuelle de Lampedusa, et la situation de crise que l'on observe.

Mais en réalité, [les épisodes d'urgence se succèdent à Lampedusa](#) depuis que l'île est devenue, au début des années 2000, le principal lieu de débarquement des migrants dans le canal de Sicile. Leur interception et leur confinement dans le hotspot de cette île exiguë de 20 km² renforce la visibilité du phénomène, et crée un effet d'urgence et d'invasion qui justifie une gestion inhumaine des arrivées. Ce fut déjà le cas en 2011 au moment des printemps arabes, lorsque plus de 60 000 personnes y avaient débarqué en quelques mois. Le gouvernement italien avait stoppé les transferts vers la Sicile, créant volontairement une situation d'engorgement et de crise humanitaire. Les images du centre surpeuplé, de migrants harassés dormant dans la rue et protestant contre cet accueil indigne avaient largement été diffusées par les médias. Elles avaient permis au gouvernement italien d'instaurer un énième état d'urgence et de légitimer de nouvelles politiques répressives.

Si l'on fait le tour des hotspots européens, force est de constater la répétition de ces situations, et donc l'échec de la concentration dans quelques points stratégiques, le plus souvent des îles du sud de l'Europe. L'effet Lampedusa est le même [que l'effet Chios](#) ou l'effet Moria (à Lesbos) : ces îles-frontières concentrent à elles seules, parce qu'elles sont exiguës, toutes les caractéristiques d'une gestion inhumaine et inefficace des migrations. Pensée en 2015 au niveau communautaire mais appliquée depuis longtemps dans certains pays, cette politique n'est pas parvenue à une gestion plus rationnelle des flux d'arrivées. Elle a en revanche fait peser sur des espaces périphériques et minuscules une énorme responsabilité humaine et une lourde charge financière. Des personnes traumatisées, des survivants, des enfants de plus en plus jeunes, sont accueillis dans des conditions indignes. Crise de l'accueil et non crise migratoire comme l'ont déjà montré de nombreuses personnes.

Changer de paradigme

Autre myopie européenne : considérer qu'on peut, en collaborant avec les Etats de transit et de départ, endiguer les flux. Cette politique, au-delà de la vulnérabilité qu'elle crée vis-à-vis d'Etats qui peuvent user du chantage migratoire à tout moment – ce dont Kadhafi et Erdogan ne s'étaient pas privés – génère les conditions mêmes du départ des personnes en question. Car l'externalisation dégrade la situation des migrants dans ces pays, y compris ceux qui voudraient y rester. En renforçant la criminalisation de la migration, l'externalisation renforce leur désir de fuite. Depuis de nombreuses années, migrantes et migrants fuient les prisons et la torture libyennes ; ou depuis quelques mois, la violence [d'un pouvoir tunisien en plein tournant autoritaire qui les érige en boucs émissaires](#). L'accord entre l'UE et la Tunisie, un énième du genre qui conditionne l'aide financière à la lutte contre l'immigration, renforce cette dynamique, avec les épisodes tragiques de cet été, à la frontière tuniso-libyenne.

Lampedusa nous apprend qu'il est nécessaire de changer de paradigme, tant les solutions proposées par les Etats européens (externalisation, dissuasion, criminalisation des migrations et de leurs soutiens) ont révélé au mieux leur inefficacité, au pire leur caractère légal. Ils contribuent notamment à asseoir des régimes autoritaires et des pratiques violentes vis-à-vis des migrants. Et à transformer des êtres humains en sujets humanitaires.

L'île de Lampedusa, aux portes de la forteresse Europe

Reportage de Allan Kaval

Aux confins de l'Europe et de l'Afrique, à la croisée des espoirs des migrants et des tensions européennes, l'île italienne voit son destin rythmé par la tragédie des naufrages. Elle est sous le feu des projecteurs depuis l'arrivée, mi-septembre, de milliers de demandeurs d'asile.

Poupe délaissant la mer bleue de cette fin septembre, l'*Adriana* rentre au port de Lampedusa. Surmontée de deux mâts factices, la réplique à moteur d'un bateau de pirate imaginaire est de retour après l'excursion du jour. Sur la petite île italienne, la saison touristique bat encore son plein et, dans moins de deux heures, le navire embarquera d'autres vacanciers pour le tour du soir avec apéritif, bain sous les étoiles et observation des dauphins. Mais, alors que ce jouet grandeur nature s'engage dans le chenal, une autre embarcation attise la curiosité des passagers en maillot de bain. Venue du large, par-delà les criques turquoise, une vedette des garde-côtes italiens croise lentement sa route avec, à son bord, une masse compacte d'hommes et de femmes, peut-être d'enfants, dont on distingue bras, jambes, gilets de sauvetage... Les deux bateaux se suivent dans le port de Lampedusa, traînant dans leurs sillages deux Méditerranée parallèles.

Le môle Favalaro, où les naufragés abordent au terme d'une procédure longue et codifiée, est interdit d'accès. Nul n'y entendra les récits des collisions, survenues sur l'autre rive, entre leurs trajectoires intimes et la mécanique du monde. Ce quai n'est qu'une étape vers un exil plus lointain. Un jalon déjà atteint par des dizaines de milliers d'autres cette année, partis de Tunisie pour traverser la mer en direction de Lampedusa. Dans le port, mouillent les vestiges qu'ils ont parfois laissés derrière eux : un cimetière flottant de barques de pêche usées, de canots gonflables, de coques rouillées faites de plaques de métal soudées, aussi précaires qu'omniprésentes le long de la « route tunisienne », venant de la région de Sfax, qui concentre aujourd'hui la majorité des départs.

Entourées de soignantes, deux femmes descendues de la vedette avancent péniblement sur le quai. Des caméras de télévision, tenues à distance sur le toit d'une remise, sont braquées sur elles. Visage dissimulé sous un voile, elles disparaissent dans une tente médicale. A la suite de quatre « débarquements », selon la terminologie en vigueur, 530 personnes ont été transportées, lundi 18 septembre, du port au centre d'accueil de l'île, le « hot spot », point aveugle où les exilés restent habituellement une nuit ou deux, avant d'être évacués en avion ou en bateau vers la Sicile ou l'Italie continentale.

Si autant de journalistes n'étaient pas là pour en capter quelques images, la journée serait parfaitement ordinaire à Lampedusa, où plus de 60 000 migrants – le plus souvent originaires d'Afrique subsaharienne – ont transité depuis le début du mois de juin, selon les chiffres de la Croix-Rouge italienne. La présence des caméras témoigne de la violence de la crise survenue la semaine précédente, qui a vu s'effondrer un temps la rude logistique destinée à maintenir séparées les deux réalités de Lampedusa.

En l'espace de quelques jours et nuits de fortes tensions qui ont culminé mercredi 13 septembre, une dizaine de milliers de migrants ont touché terre, certains secourus par les autorités italiennes. Le port a été saturé, les structures mises en place pour contenir les flux habituels sur cet îlot de 7 000 habitants ont explosé. Alors que les évacuations patinaient, le « hot spot », considéré comme fonctionnel jusqu'à 2 000 hébergements, mais conçu pour accueillir 600 personnes, a dû en abriter dix fois plus dans des conditions insalubres.

Point focal de l'attention

Livrés à eux-mêmes, des milliers d'exilés ont fait irruption, exceptionnellement visibles, sur les terrasses des restaurants et des bars du centre de Lampedusa, illuminé à l'approche de la fête de la sainte patronne locale, la madone de Porto Salvo. Ils bénéficient, malgré des moments de tension, de la solidarité de commerçants, d'habitants et de touristes. La minuscule Lampedusa est alors devenue le point focal de l'attention de tout un continent, illustration frappante de l'incapacité des Européens à faire face, de manière organisée, aux flux migratoires en Méditerranée centrale. L'Italie a enregistré, fin septembre, plus de 130 000 arrivées, soit le double de l'année précédente à la même période.

Déjà lancé dans la campagne pour les élections européennes de juin 2024, le vice-président du conseil italien et patron du parti d'extrême droite la Ligue, Matteo Salvini, a aussitôt comparé la vague migratoire à un « acte de guerre ». Dans la foulée, l'ex-députée française Marion Maréchal, à la tête de la liste d'extrême droite

Reconquête ! se rend sur place le 14 septembre. Au cœur des débats liés au scrutin à venir, des contacts diplomatiques suivent, entre des capitales européennes aux solidarités toujours précaires en matière migratoire. [En déplacement à Pontida, près de Bergame, le 17 septembre, Marine Le Pen](#) met en garde contre la « *submersion* ».

Le même jour, la présidente du conseil italien et cheffe du parti postfasciste Fratelli d'Italia, Giorgia Meloni – élue sur la promesse de mettre fin aux arrivées illégales en accédant au pouvoir – atterrit à Lampedusa pour un séjour de quelques heures en compagnie de la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, qui annonce alors un plan d'action en soutien à l'Italie. Le sort des migrants – évacués ou promptement renvoyés à l'invisibilité du « hot spot » – relégué au second plan, il aura suffi de quelques jours et d'un système d'accueil local déficient pour que la situation de la petite île oriente l'agenda politique. Lampedusa devient alors, une fois de plus, le nom d'une frontière en crise.

Avant d'être une île frontière, Lampedusa a pourtant longtemps été une terre de confins. Soulèvement calcaire de la plaque continentale africaine, elle est située à moins de 140 kilomètres de la côte tunisienne, à plus de 200 kilomètres de la Sicile, et à une latitude plus basse que celle d'Alger. Aux détours de l'histoire et des allers et retours des puissances d'une rive à l'autre de la Méditerranée, la République italienne en a hérité. Sa géographie l'a longtemps placée dans l'orbite des ports du Maghreb, où ses pêcheurs trouvaient à se faire employer, avant de la transformer, dans les années 1990, en une des portes d'entrée clandestines du continent des accords de Schengen.

Lampedusa, dix ans de crise en Méditerranée

Près de 9 600 migrants, pour la plupart originaires d'Afrique subsaharienne et partis de Tunisie à bord d'embarcations de fortune, ont débarqué sur l'île italienne de Lampedusa entre le 11 et le 13 septembre 2023. Ces arrivées massives ont saturé les structures d'accueil de cette petite île de 7 000 habitants vivant de la pêche et du tourisme et dotée d'un seul centre de soins.

Depuis 2011, à la suite de la **révolution tunisienne**, puis de la guerre en **Libye**, l'île est devenue l'une des principales portes d'entrée de l'Union européenne pour les migrants en provenance d'Afrique.

Après le choc provoqué par la mort de 368 migrants près des côtes de Lampedusa, le 3 octobre 2013, Rome a lancé l'opération « Mare nostrum », destinée à secourir les naufragés. Sous la pression de ses partenaires européens, qui redoutent que ces sauvetages n'encouragent les traversées, l'Italie y a mis fin, un an plus tard, et l'UE a confié la surveillance de ses frontières maritimes à une opération de l'agence Frontex.

En 2015, un centre d'hébergement, chargé de l'accueil et du tri des migrants, est installé à Lampedusa. Alors dotée de 381 lits (572 aujourd'hui), cette structure est au bord de l'effondrement. En une décennie, plus d'un million de personnes ont gagné l'Italie, le plus souvent via Lampedusa. Et près de 23 000 migrants sont morts en tentant la traversée de la Méditerranée centrale. Depuis 2017, l'Italie entrave l'action des ONG et les mouvements de leurs bateaux de sauvetage.

L'Italie délègue aussi le contrôle des flux aux pays de départ. Des accords, signés avec **Tripoli** en février 2017, puis en juillet avec **Tunis**, offrent à ces derniers une aide financière en échange d'un renforcement de la lutte contre les migrations irrégulières.

Depuis, l'histoire européenne de Lampedusa a quelque chose à voir avec la mort, elle se raconte dans les allées envahies de plantes adventices de son petit cimetière. « *Les corps étaient enterrés ici au début, les uns avec les autres, sans nom* », se souvient Giuseppina Nicolini, dite « Giusi », 62 ans, maire de l'île de 2012 à 2017, devant la fosse commune creusée dans les années 1990, semée de croix, décorée de verdure et d'une plaque sur laquelle est gravé un poème de Cesare Pavese. À cette époque, les habitants accueillaient chez eux les migrants, peu nombreux. Plus tard, les corps échoués ont été placés dans les interstices des caveaux aux tombes étagées des insulaires, là où des œuvres d'art discrètes saluent leur mémoire, un peintre ayant parfois imaginé des visages. À partir de 2011, la plupart des inscriptions décrivent les circonstances des naufrages et rendent hommage à des anonymes. « *Les arrivées se sont accélérées d'un coup [en 2011], à partir des "printemps arabes"*, se souvient M^{me} Nicolini. *C'est à ce moment-là que Lampedusa commence à devenir l'endroit où se met en scène la frontière de l'Europe.* »

Les images diffusées sont alors les mêmes qu'aujourd'hui, celles de jeunes hommes fatigués, rescapés d'un naufrage, fuyant des bouleversements politiques, révolutions et guerres civiles embrasant la côte africaine,

de la Tunisie à l'Égypte. Les survivants patientent à Lampedusa, circulant entre un centre d'accueil de facture récente et les territoires du tourisme, tandis que le décompte des noyés s'égrène dans les médias italiens.

L'évocation d'un événement éclaire le visage de « Giusi », à dix ans de distance : « *Le pape François a vu qu'il se passait quelque chose chez nous. Il est venu nous soutenir, et il y a eu l'espoir d'une prise de conscience générale en Méditerranée...* » Le 8 juillet 2013, à peine élu, le nouveau souverain pontife, attentif aux périphéries du monde, choisit Lampedusa pour son premier voyage. Il rend hommage aux victimes de la traversée de la Méditerranée et, surtout, dénonce la « *globalisation de l'indifférence* » face aux morts en mer et face à la détresse des exilés, fixant en une homélie la ligne de son pontificat sur la question migratoire. Pour M^{me} Nicolini, ce jour-là, « *François a été prophétique* ».

Le récit se poursuit, mais le sourire ému a disparu, car, trois mois après les mots du pape, se produit la « *tragédie* » qui marque encore la mémoire de l'île. Le 3 octobre 2013, un bateau de pêche transportant environ 500 migrants originaires de la Corne de l'Afrique s'abîme à proximité immédiate du port. On compte 368 noyés. Dix ans avant les réactions de panique continentales déclenchées par les images des arrivées massives du 13 septembre, l'émotion suscitée par le drame est immense. Le président de la Commission européenne de l'époque, José Manuel Barroso, et le président du conseil italien, Enrico Letta, se rendent sur l'île. Le ministre des affaires étrangères français, Laurent Fabius, appelle à « *traduire l'indignation en actes* ». L'Italie décrète un deuil national.

Rome lance l'opération « *Mare nostrum* », qui a pour mission de sauver des vies en intervenant jusqu'à 120 kilomètres des côtes. On croit alors à un tournant. L'heure est aux discours sur le « *plus jamais ça* ». Le 3 octobre devient la date de commémoration des morts en mer, quitte à occulter l'horreur de tous les autres naufrages, à commencer par celui qui fait, huit jours plus tard, 200 victimes, majoritairement syriennes, moins médiatisé, car il a lieu au large.

Lampedusa devient le lieu où la migration se voit, sans que le phénomène apparaisse dans son intégralité, où elle se devine dans les mots des témoins locaux. Lieu de la honte et de l'effroi, l'île devient aussi symbole de solidarité. Artistes, écrivains s'y succèdent, qui tentent d'explorer ce paradoxe et cette géographie duale, comme Gianfranco Rosi dans son film documentaire *Fuocoammare. Par-delà Lampedusa* (2016). En 2014, l'île est même [en lice pour le prix Nobel de la paix](#). Les migrants ne sont pas strictement confinés dans le centre d'hébergement, ils accèdent à la ville.

Lauréate du prix de l'Unesco Félix-Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix, en 2017, Giusi Nicolini est la figure centrale de cette période. Dorénavant, Lampedusa existe au-delà de ses 20 kilomètres carrés et des récits de solidarité discrets de ses habitants, elle incarne un concept, une idée. La maire se serait alors bien vue en Angela Merkel des confins méditerranéens. « *A l'époque, Lampedusa pouvait aussi dire au reste du monde : "Nous y arriverons"* », confie-t-elle, [en référence à la célèbre phrase prononcée par la chancelière allemande, en août 2015](#), souvent interprétée avec un excès d'enthousiasme, au sujet de l'intégration des réfugiés syriens dans son pays.

Dans le salon de sa maison du nord de l'île, Vittorio Fiorino, 74 ans, Lampédusien d'adoption, conserve un morceau de la coque en bois du bateau de pêche qui s'est abîmé le 3 octobre 2013. Il raconte avoir aidé aux opérations de sauvetage, secourant 47 personnes à bord de son embarcation de plaisance. Il possède un commerce dans l'une des rues les plus animées de la commune de Lampedusa, entre une pizzeria et une boutique d'artisanat. Les touristes viennent y déguster des glaces. Le soir du 13 septembre, quand son monde et celui des migrants à peine débarqués se sont entrechoqués, il dit avoir participé comme les autres à l'élan de solidarité. « *Pendant quelques jours, c'était comme si nous revivions la crise de 2011... Et nous avons été accueillants, comme par le passé* », assure-t-il. Pour autant, M. Fiorino n'a pas la nostalgie du temps où les migrants faisaient partie de la vie visible de l'île. « *A chaque fois que la collectivité a eu besoin d'aide, les citoyens de Lampedusa ont été au rendez-vous. Mais cette île n'a pas besoin de prix Nobel, elle vit du tourisme* », assène le commerçant.

Discours sur l'« invasion migratoire »

En 2017, Giusi Nicolini perd les élections municipales face à Salvatore Martello, un candidat qui promet que les migrants en transit seront tenus à distance du centre-ville. « *Dès lors, les autorités ont eu pour objectif de rendre les migrants toujours plus invisibles, toujours plus enfermés, au sein du centre d'accueil*, juge Tareke Brhane, réfugié politique ayant fui l'Erythrée à 17 ans, aujourd'hui naturalisé italien et fondateur du [Comité du 3-October](#), une organisation qui œuvre pour que cette date célèbre la mémoire de tous les disparus

en mer, et dont l'objectif est de sensibiliser le public aux enjeux de l'intégration et de l'accueil des migrants par le dialogue.

En 2017, une fois de plus, cette évolution dans l'île s'articule à des changements plus larges. C'est une ère de raidissement qui s'ouvre au niveau européen. « *A l'extérieur, Lampedusa avait suscité un grand enthousiasme médiatique pour l'accueil qu'elle réservait aux migrants. Mais le ton a changé autour de 2017, estime Sergio Scandura, journaliste de Radio Radicale et mémoire vivante des questions migratoires en Méditerranée centrale. Avec le durcissement des discours antimigrants, elle a de plus en plus été utilisée comme un lieu qui, de par sa superficie réduite, permettait de mettre en scène les discours sur l'invasion migratoire.* »

Considérée comme « facteur d'attraction des migrants », « Mare nostrum » avait été interrompue dès 2014. Depuis, l'objectif premier des missions européennes qui lui succèdent n'est plus le sauvetage, mais la protection des frontières. Le secours en mer est délégué aux garde-côtes libyens, pour que les rescapés ne soient pas dirigés vers des ports européens. Dans le même temps, l'action des organisations non gouvernementales de sauvetage fait l'objet de contrôles accrus et de discours politiques hostiles qui les accusent de collusions avec les trafiquants d'êtres humains.

C'est dans ce contexte que, en 2019, la capitaine allemande du navire humanitaire *Sea-Watch 3*, Carola Rackete, brave l'interdiction des autorités italiennes de débarquer des migrants dans le port de Lampedusa, et dépose à terre 42 personnes qui avaient été secourues au large. Matteo Salvini, alors ministre de l'intérieur, dénonçait déjà un « *acte de guerre* ». La Ligue, son parti politique issu d'une formation autonomiste du nord de l'Italie autrefois très hostile aux Méridionaux, mais cultivant un violent discours antimigrants, remporte 45,8 % des suffrages dans la commune de Lampedusa, le territoire le plus au sud de l'Italie, lors des élections européennes organisées cette même année.

La Ligue est aussi le parti d'Attilio Lucia, le maire adjoint de Lampedusa. Entré en fonction en 2022, il s'est taillé une place de premier plan lorsque les médias ont investi l'île en septembre, le maire en titre, Filippo Mannino, étant absent. Avant d'être élu, M. Lucia s'est fait connaître en diffusant des vidéos condamnant les arrivées de migrants secourus en mer, y compris par des bateaux italiens. Il s'affiche désormais aux côtés d'un comité de citoyens très inquiets au sujet de la volonté qu'ils prêtent aux autorités d'agrandir, après les événements du 13 septembre, le centre d'accueil de Lampedusa, d'y annexer un camp de tentes ou de bâtir une installation pour les migrants en voie d'expulsion, susceptibles de transformer, selon eux, l'île en centre de rétention.

Le centre d'accueil ce lieu qui concentre les craintes formulées sur l'île et dont la surpopulation a déclenché une séquence politique italienne et européenne toujours en cours, est un ensemble exigu de bâtiments préfabriqués, formant un étroit couloir dans un lieu reculé de l'île. « *Fondamentalement, la crise qui s'est déroulée autour du 13 septembre est d'abord un problème logistique* », explique, d'une voix enrouée et fatiguée, Ignazio Schintu, vice-président de la Croix-Rouge italienne, posté devant les grilles métalliques où s'engouffrent les derniers arrivés. Passe un groupe d'hommes jeunes, « *originaires de la Corne de l'Afrique* », dit-il. Certains sont pieds nus, tous sont épuisés, descendus d'un bus en provenance du môle Favalaro, transitant d'une zone à l'autre de la Lampedusa parallèle : celle des migrants, des humanitaires, des policiers et des militaires.

« *Lampedusa, c'est l'arbre qui cache la forêt*, résume M. Schintu. *Les crises qui se nouent ici sont sous le feu des projecteurs, ce qui fait donc davantage réagir, mais il faut prendre le problème plus en amont, pas au moment où l'on s'aperçoit que le transit sur l'île ne suffit plus.* » Il évoque à titre personnel le rêve d'une « *mission européenne de sauvetage en mer* », qui irait secourir les migrants avant qu'ils n'atteignent Lampedusa et organiserait leur répartition entre Etats membres. [Le plan d'action présenté par Ursula von der Leyen lors de son passage](#), le 17 septembre, ne va pas en ce sens, mais se concentre sur les expulsions et sur la mise en œuvre d'un accord avec la Tunisie, censé entraver de futures traversées.

Pour sa part, le ministre de l'intérieur français, Gérald Darmanin, a annoncé qu'aucun des naufragés de Lampedusa ne sera accueilli en France. A la tombée du jour, alors que d'autres bus arrivent et que l'Europe continue de s'interroger sur le sort à réserver à ceux qui prennent la route de la Méditerranée centrale, les hommes du « hot spot » montent des lits de camp sous les pins de la cour, derrière les grilles. Pour rester invisibles sur l'île, ce soir encore, ils devront se serrer.

20 septembre 2023 Libération

À la frontière franco-italienne, la situation s'enlise

Avant de possibles répercussions après l'arrivée importante de migrants sur l'île italienne, les autorités françaises redoublent de contrôles à Menton. Les associations dénoncent des violations des droits des exilés, nombreux à passer la nuit dans les locaux de la police aux frontières.

Reportage de Mathilde Frénois

À chaque fois que la porte en métal s'ouvre, un agent de la police aux frontières fait l'appel. Il tend le bras et montre l'Italie. Souari et Mohamed ont entendu leur nom, ils suivent la direction. Tous deux quittent le local du poste-frontière de [Menton](#) avec le même papier en poche : «*Refus d'entrée*». Avant la répercussion du [pic d'arrivée de migrants de Lampedusa](#) aux portes de la France, les autorités redoublent de contrôles à la frontière italienne. Le passage est fermé. Depuis le début de l'année, plus de 30 000 interpellations ont eu lieu selon le préfet, dont 1 500 la semaine dernière.

Souari et Mohamed se sont rencontrés dans les locaux de la Police aux frontières (PAF). Le premier, Ivoirien de 17 ans, a été intercepté par les forces de l'ordre après son arrivée à pied. C'est sa quatrième tentative. Le second a 16 ans et vient du Sierra Leone. Il a pris le train pour son premier essai. Arrivés la veille à 20 heures au poste-frontière, Souari et Mohamed n'en ressortent qu'à midi mardi. Ils y ont passé la nuit. «*La rétention dans ces locaux de la PAF n'est pas légale*, pointe Christine Poupon, relais régional pour les personnes déracinées chez Amnesty International. *Selon le Conseil d'Etat, c'est une mise à l'abri dont la durée maximum ne devait pas dépasser quatre heures. Lors de nos observations, on constate que beaucoup d'exilés y passent plus de temps.*» Pour «*éviter une surpopulation*» et les longueurs administratives, les services de l'Etat prévoient «*un espace supplémentaire*». Surtout, ne pas dire «*création d'un camp de migrants*», insiste le préfet des Alpes-Maritimes Bernard Gonzalez. Une capacité supplémentaire de 100 personnes est envisagée.

« S'ils m'attrapent mille fois, je réessaierai mille fois »

Dans les algécos existants, il n'y a «*pas de places assises pour tout le monde, pas de couchage*», décrit Christine Poupon. Les associations n'ont jamais pu y entrer. L'avocate spécialiste du droit des étrangers Mireille Damiano non plus. «*Ma seule préoccupation avec l'extension, c'est le statut*, expose-t-elle. *On maintient dans ces lieux de mise à l'abri ces personnes avec l'impossibilité d'avoir accès à des avocats, des associations. Cette extension ne règle pas le problème de manque de structure pérenne d'accueil.* » Souari et Mohamed n'ont pas pu déposer une demande d'asile ou de prise en charge.

La route qui relie Vintimille à Menton est un balcon sur la mer. Ces quelques kilomètres de frontière, qui s'étirent du littoral dentelé à la montagne acérée, [sont surveillés de près](#). «*Plus de 200 membres des forces de l'ordre et 120 militaires de Sentinelle* » sont engagés chaque jour sur le terrain «*pour interpellier les personnes qui franchissent la frontière* », indique le préfet. Les coffres des voitures sont ouverts et les trains fouillés. Les sentiers surveillés et les drones autorisés à survoler la zone. «*Une frontière dure tue*, dénonce une bénévole de la Cimade. *Au bout d'un moment, soit les personnes prennent des risques physiques, soit elles se font attraper par les passeurs à Vintimille.* » Soari et Mohamed sont forcés de rebrousser chemin. Ils hésitent : monter, c'est passer par le sentier escarpé et dangereux du Pas de la mort. «*S'ils m'attrapent mille fois, je réessaierai mille fois* », n'en démord pas Mohamed.

« On mène un observatoire sur les violations des droits »

Vintimille redevient lieu de transit. La maraude a servi un repas à 370 personnes début septembre, 240 le mardi. L'association [WeWorld](#) accueille 200 personnes par jour depuis une semaine, deux fois plus qu'habituellement. «*Il y a beaucoup de monde*, constate le chef de projet Jacopo Colomba, anticipant la crise. *Et ça va augmenter. Les personnes arrivées à Lampedusa vont mettre un mois à remonter jusqu'ici.* » Il a remarqué un changement de profil : davantage de francophones, de nationalités, de femmes seules avec enfants. Et 20% de mineurs. Tous les matins, Jacopo Colomba se rend à la frontière. «*On donne des renseignements aux personnes refoulées. On explique le papier qu'ils tiennent en main, on indique le bus pour éviter de marcher dix kilomètres. Et on mène un observatoire sur les violations des droits, notamment des mineurs.* » Ce mardi, deux jeunes ressortent du poste-frontière avec la même date de naissance inscrite sur les papiers : «*01/01/05*». De facto majeurs depuis leur passage à Lampedusa. C'est le cas de Souari qui se déclare pourtant mineur. Un homme tient dans la main une obligation de quitter le territoire européen

délivrée par les carabiniers italiens. « *Tu as trente jours pour faire un recours, conseille Jacopo Colomba. Passe au bureau demain, on peut t'aider.* » Le jeune homme se dit « *découragé* ».

Souari tente de rejoindre sa famille en France. Mohamed, lui, veut s'installer dans l'hexagone pour suivre des études et « *devenir médecin* ». Souleymane est celui qui a le plus d'espoir. Après avoir « *fui la guerre au Soudan* », il veut « *faire une demande d'asile et de protection à la France* ». À 27 ans, il a été accepté à l'université à Grenoble mais son visa a été refusé. Coûte que coûte, il s'est aventuré sur la route de l'exil : « *J'ai réussi à traverser la mer Méditerranée, je parviendrai à franchir cette frontière. Pour moi, ce n'est rien.* »

Cf. également "[Immigration et loi](#)", Pierre Thomé, avril 2023

